

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1886.

N° 8.

SOMMAIRE

DERNIER AVIS.—DON.—REMERCIEMENTS.—NOS ANNONCES.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Commission administrative — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal. séance du 2 novembre dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'amour de la patrie — L'école sans Dieu — Dictées élémentaires — Dictées syntaxiques — Difficultés orthographiques — Exercices sur la ponctuation — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE: Correspondance — Revue de statistique—Revue scientifique—Etude sur le portrait de Raphaël — Académie commerciale du Plateau.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

DERNIER AVIS.

Plusieurs ont répondu à l'appel que nous avons fait à notre dernière livraison ; malheureusement il en reste un trop grand nombre qui n'ont pas encore soldé leur compte. Nous prions ceux-là de s'exécuter au plus tôt; voilà déjà les deux tiers de l'année écoulés, et nous n'avons encore rien reçu. Que l'on se rappelle une fois pour toutes, qu'il nous faut notre argent pour continuer l'impression du journal. Voici venir le temps des étrennes, nous leur demandons pour des étrennes d'encourager notre publication, et la meilleure preuve d'encouragement, c'est de payer l'abonnement. Chose pénible à constater, ce sont les personnes de haute condition qui se font le plus tirer l'oreille pour acquitter cette petite dette.

Adressez tout envoi d'argent à MM. C. O. Beauchemin et Fils, 256 & 258, rue St-Paul, Montréal (Canada).

DON.

Nous venons de recevoir de MM. D. Appleton et Cie, une des premières librairies de New York, un magnifique ouvrage de Zoologie, en langue espagnole. Ce volume renferme des gravures splendides et fait grandement honneur à ces messieurs, pour le cachet artistique qui est d'ailleurs le caractère distinctif de toutes les publications de cette importante maison.

REMERCIEMENTS.

Nous croirions manquer à un devoir de convenance, si nous ne disions un mot de remerciement à MM. les inspecteurs, J. N. Miller, de L'Assomption, et A. Fontaine, de Joliette. Ces deux messieurs à eux seuls ont ajouté plus de trente nouveaux noms à notre liste d'abonnés. Sans doute, si Messieurs les inspecteurs d'écoles étaient tous aussi intéressés pour la cause de notre journal, nous aurions plusieurs raisons de nous féliciter et de nous réjouir.

NOS ANNONCES.

Il y a plus de sept mois que notre journal voit le jour, et nous n'avons encore rien dit des annonces que nous y publions à chaque livraison. Si l'on consulte la série du journal depuis le mois de mai dernier, on trouvera annoncés des ouvrages très utiles et à très bon marché.

Dernièrement nous avons réédité *Les Fleurs Boréales* et *Les Oiseaux de Neige*, de M. Fréchette.

La renommée de l'auteur de cet ouvrage remarquable n'est pas à faire. Tout le monde se rappelle le succès éclatant qu'ont obtenu ces compositions poétiques en France, où elles ont été publiées pour la première fois. Tous les gens de lettres ont su apprécier les beautés que M. Louis Fréchette a décrites dans des vers admirables, et qui attestent la supériorité de ses talents. La gloire qu'en a reçue l'auteur à Paris, a rejailli en quelque sorte sur le Canada, trop peu connu encore aujourd'hui pour ses produits littéraires.

Il serait superflu de faire ici l'éloge de notre illustre poète; qu'il nous suffise de dire que le premier lauréat canadien de l'Académie française occupe une place d'honneur dans notre littérature nationale. — Nous offrons l'ouvrage de M. Fréchette en vente, sûrs de l'accueil favorable qu'il recevra du public.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

COMMISSION ADMINISTRATIVE

DU FONDS DE PENSION.

La Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, établie par l'acte 49-50 Victoria, chapitre 27, s'est réunie à Québec les 19, 20 et 22 novembre dernier. Cette Commission se compose de :

L'honorable Gédéon Ouimet, président *ex-officio* ;

M. S. P. Robins, LL. D., Rev. E. J. Rexford, B. A., délégués des instituteurs protestants ;

M. U. E. Archambault, délégué des instituteurs catholiques de Montréal ;

M. Candide Dufresne, délégué des instituteurs catholiques de Québec.

M. F.-X. Couillard, employé du Département de l'Instruction publique, a été nommé secrétaire.

Voici les résolutions adoptées par la Commission, relativement à l'interprétation de différentes clauses de la loi.

ARTICLE 1, 7 et 14.

Un instituteur muni d'un diplôme devient fonctionnaire de l'enseignement primaire; en conséquence il peut, aux termes des articles 7 et 14 du dit acte, faire compter toutes ses années de service depuis l'âge de dix-huit ans, quelle que soit la date de son diplôme.

ARTICLE 2.

Les mots *élémentaire, modèle et académique*, dans l'article deux du dit acte, s'appliquent à l'école et non au titulaire.

ARTICLE 4.

Aucune allocation n'étant allouée pour un service de plus de trente-cinq ans, il s'ensuit qu'aucune retenue ne peut être faite sur le traitement d'un fonctionnaire qui a subi la retenue pendant trente-cinq ans.

ARTICLE 5.

Le traitement moyen s'obtient en divisant la somme des traitements sur lesquels le fonctionnaire a payé la retenue par le nombre d'années d'enseignement; le quotient de cette division ne doit jamais excéder quinze cents piastres.

ARTICLE 7.

Les années écoulées à l'Ecole normale sont comprises dans le nombre des années de service; mais le fonctionnaire n'a rien à payer pour ces années, attendu qu'il ne gagnait rien.

ARTICLE 9.

Dans l'opinion de la Commission administrative, le mot *pendant* dans la version française et le mot *during* dans la version anglaise de l'article 9 du dit chapitre 27, doivent être interprétés dans un sens libéral, dans le cas où un instituteur n'aurait pu enseigner pour des causes incontrôlables pendant une certaine partie des cinq dernières années précédant sa demande de pension.

ARTICLES 11 ET 15.

Le fonctionnaire qui veut qualifier sa femme à recevoir une pension doit verser, en sus de la retenue payable par lui, une somme égale à la moitié de cette retenue, pour les années pendant lesquelles le dit fonctionnaire a été marié. Or, comme le taux de la retenue pour les années antérieures à 1880 est fixé à cinq pour cent, il s'ensuit que la retenue sera de sept et demi pour cent pour les années pendant lesquelles le dit fonctionnaire a été marié. Deux cinquièmes ou trois pour cent doivent être payés avant le premier janvier 1887, et un cinquième ou un et demi pour cent sera retenu annuellement sur la pension du dit fonctionnaire pendant les trois premières années qu'il recevra sa pension. Si le fonctionnaire décède avant d'avoir obtenu sa pension, il sera retenu à la veuve un demi pour cent pour parfaire la somme que son mari aurait dû payer pour elle.

ARTICLE 14.

Il pourra être permis à un fonctionnaire de payer la retenue pour les années depuis 1880, pourvu qu'il donne la preuve, à la Commission administrative, que son retard est dû à des causes justes et raisonnables.

ARTICLE 33.

Le traitement d'un fonctionnaire de l'enseignement primaire qui ouvre une école privée ou y accepte momentanément du service, devra être estimé suivant l'échelle des salaires établie à l'article 33 du chap. 27 du dit acte.

La pension d'un fonctionnaire, si elle a été fournie par l'institution dans laquelle ce fonctionnaire a enseigné, sera estimée et comprise dans le traitement.

ARTICLE 34.

Le fonctionnaire qui enseigne dans une école du soir ouverte et dirigée par les commissaires d'écoles, peut ajouter à son traitement la somme qu'il reçoit pour enseigner dans la dite école, pourvu qu'il soit engagé et payé par les commissaires, cette somme n'étant pas considérée comme un avantage, mais comme un traitement.

FONDS CAPITALISÉ.

A sa séance du 20 novembre, la Commission administrative a adopté la résolution suivante :

Qu'une demande soit faite à l'honorable Trésorier de la Province, le priant de mettre devant la Commission administrative un état du montant capitalisé au 30 juin 1886, au profit du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, comprenant les allocations du gouvernement, les retenues déposées en différents temps par le Département de l'Instruction publique, et les intérêts accrus sur ces montants; et aussi le montant du revenu provenant du dit fonds capitalisé qui sera disponible pour le payement des pensions au premier janvier 1887; et que le Surintendant soit prié de transmettre cette résolution à l'honorable Trésorier de la Province.

Québec, 23 novembre 1886,

A l'honorable GÉDÉON OUMET,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 novembre courant.

Ci-inclus, vous trouverez un état des sommes déposées par le Surintendant de l'Instruction publique entre les mains du Trésorier de la Province, au crédit du fonds de pension des Instituteurs,—du

24 juillet 1880 au 1er juillet 1886. Ces montants déposés s'élèvent à la somme de \$97,799,45, plus l'octroi annuel de \$1,000 que le gouvernement de la Province s'était obligé de verser, par l'acte 43-44 Vict: chap. 22, soit—\$6,000.

L'intérêt à 5 o/o, sur ces dépôts et octrois, est de \$11,607,74, ce qui fait un montant total capitalisé de \$115,407,19 aux termes de l'acte 49-50 Victoria, chapitre 27, section 18.

Comme cette somme n'a pas encore été convertie en bons de la Province ou du Dominion, l'honorable Trésorier est prêt à en payer l'intérêt à 5 o/o par an, jusqu'au placement suivant la loi. En conséquence, les six mois d'intérêt affecté au payement des pensions le 1er janvier 1887, est de \$2,885,17.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(signé) H. T. MACHIN,
Assistant-Trésorier P. Q.

Vraie copie.

H. COUILLARD,
Secr. Comm. adm.

FONDS DE PENSION DES INSTITUTEURS.
Etat du montant capitalisé, comme il est prévu en la section 18, de l'acte 49-50 Victoria, chapitre 27.

Années	Dépôts faits par le Département de l'Instruction publique.	Octrois annuels.	Dépôts et octrois.	Intérêts au 30 juin 1886.	Totaux.
1880-81	8,021 50	1,000 00	9,021 50	2,255 37	11,276 87
1881-82	18,453 15	1,000 00	19,453 15	3,890 63	23,343 78
1882-83	16,893 16	1,000 00	17,893 16	2,683 97	20,577 13
1883-84	16,021 37	1,000 00	17,021 37	1,702 14	18,723 51
1884-85	20,512 65	1,000 00	21,512 65	1,075 63	22,588 28
1885-86	17,897 62	1,000 00	18,897 62		18,897 62
	97,799 45	6,000 00	103,799 45	11,607 74	115,407 19
					\$

Intérêts pour six mois, au 1er janvier 1887, sur \$115,407,19, à 5 0/10 par an :— \$2,885,17.

NOTE IMPORTANTE.

Nous nous faisons un devoir de rappeler aux fonctionnaires de l'enseignement primaire :

1° Que pour faire compter les années de services antérieures à 1880, ils doivent verser, *avant le 1er janvier 1887*, le montant de la retenue de 2% sur les traitements des dites années (article 14 de la loi).

2° Qu'il leur est permis de payer, avant le 1er janvier 1887, la retenue de 2% qu'ils n'auraient pas subie sur les traitements des années depuis 1880 à 1886, pourvu qu'ils donnent, à la Commission administrative, la preuve que leur retard est dû à des causes justes et raisonnables (article 14, interprétation de la Commission administrative).

3° Que le fonctionnaire qui veut qualifier sa femme à recevoir une pension, doit verser, avant le 1er janvier 1887, 1% sur le montant des traitements qu'il a reçus pour les années pendant lesquelles il a été marié (article 11).

Passé le 31 décembre 1886, ni le Surintendant, ni la Commission administrative ne pourraient autoriser les versements ci-dessus, s'ils n'étaient pas effectués dans le délai indiqué par la loi.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

Membres du Bureau :

MM. l'abbé L. W. Leclair, président ;
U. E. Archambault, vice-président ;
l'abbé S. Rouleau,
l'abbé I. Quinlivan,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1886.

Membres présents :

MM. U. E. Archambault, vice-président ;
l'abbé I. Quinlivan,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE,

1re classe :

Delles Marie Monette, anglais.
Margaret O'Connor, do
Mary Theresa Clancy, 2e classe français
et 1re anglais.

ÉCOLE MODÈLE,

2e classe :

Delle Honorate Lapointe, français.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE,

1re classe :

Delles Félicité Thériault, français.
Délia Toupin, do
Marie Louise Alexina Languedoc, do
Mary Ellen Brady, anglais.
Marie Valérie Seguin, français.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE,

2e classe :

Dame Frs Houle, née Azilda Lefebvre, français.
Delles Marie Joséphine Le Ber, do
Marie Corinne Renaud, do
Azilda Bourgeois, do
Marie Victoria Vandette, do
Thérèse Béchar, do
Rose Anne Gagné, do
Theresa Mahoney, anglais.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole Modèle	4	1	5
École Élémentaire	13	6	19
Totaux	17	7	24

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

DICTÉE FRANÇAISE.

CÉRÉMONIES FUNÈRES CHEZ LES CHINOIS.—*Suite.*

(Voir le *Journal de l'Instruction publique*, livraison d'octobre, page 153.)

DICTÉE ANGLAISE.

THE HONEST SHEPHERD BOY.

I am going to tell you something which happened in England. It is about a shepherd boy, named John Borrow. It was a cold, wintry morning when John left his home, as usual, to tend the sheep of farmer Jones. In one hand John carried his frugal meal, and in the other he held a shepherd's crook. He walked briskly along, whistling as he went, now tossing with his feet the still untrodden snow, and, once in a while, running back to slide where his own feet had made a way. Had you looked into the bright, sunny face of John Borrow, you would not have been surprised at his cheerful gait. His countenance bore the impress of a happy disposition, and a warm, confiding heart.

John had been carefully brought up by his only surviving parent a poor mother; he was her only son, and though she had many little daughters to share her maternal care, still she seemed to think that her first-born, the one who was to be the stay and support of the family, needed the most of her watchful love.

Hitherto John had not dissatisfied her—he was beloved by all for his open, frank manners, and his generous, honest heart; and he promised fair to become all that his mother had so earnestly prayed he might be.

But while I have been telling you a little about our young friend, he, in spite of his playing a little by the way, has reached his journey's end. He first deposits his dinner in the trunk of an old oak, which always serves him for a closet; and then he begins to feed the poor sheep, who do not seem to enjoy the cold weather so much as himself.

ARITHMÉTIQUE.

I. Trouvez la valeur de $\frac{7}{11} \times \frac{3}{14} \div \frac{1}{8} +$

$$\frac{7}{12} - \frac{1}{14} + \frac{2}{3}$$

Réponse: $2\frac{33}{808}$.

Opération:

$$\frac{7}{11} \times \frac{3}{14} = \frac{3}{22}, \frac{3}{22} \div \frac{1}{8} = \frac{3}{22} \times \frac{8}{1} = \frac{12}{11}, \frac{12}{11} +$$

$$\frac{7}{12} - \frac{1}{14} + \frac{2}{3} = \frac{1008 + 539 - 66 + 616}{924}$$

$$\frac{2097}{924} = 2\frac{33}{808}$$

II. Une propriété vaut \$5980.40; j'en possède le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ et le $\frac{1}{4}$. Combien vaut ma part?

Réponse: \$4684.64 $\frac{2}{3}$.

Solution:

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{5} + \frac{1}{4} = \frac{20+12+15}{60} = \frac{47}{60}; \text{ les } \frac{47}{60} \text{ de } \$5980.40 = \$4684.64\frac{2}{3}.$$

ÉCOLE MODÈLE.

DICTÉE FRANÇAISE.

LE LAC DE COME.

(Voir *Journal de l'Instruction publique*, livraison d'octobre, page 151.)

DICTÉE ANGLAISE.

ON LETTER WRITING.

Epistolary as well as personal intercourse is, according to the mode in which it is carried on, one of the pleasantest or most irksome things in the world. It is delightful to drop in on a friend without the solemn prelude of invitation and acceptance, to join a social circle, where we may suffer our minds and hearts to relax and expand from invidious remark and carping criticism; where we may give the reins to the sportiveness of innocent fancy, or the enthusiasm of warm-hearted feeling; where we may talk sense or nonsense, (I pity people who cannot talk nonsense,) without fear of being looked into icicles by the coldness of unimaginative people, living pieces of clock-work, who dare not themselves utter a word, or lift up a little finger, without first weighing the important point in the hair balance of propriety and good breeding.

It is equally delightful to let the pen talk freely, and unpremeditatedly, and to one by whom we are sure of being understood; but a formal letter, like a ceremonious morning visit, is tedious alike to the writer and receiver; for the most part spun out with unmeaning phrases, trite observations, complimentary flourishes, and protestations of respect and attachment, so far not deceitful, as they never deceive anybody. Oh, the misery of having to compose a set, proper, well-worded, correctly pointed, polite, elegant epistle! one that must have a beginning, a middle, and an end, as methodically arranged and portioned out as the several parts of a sermon under three heads, or the three gradations of shade in a school-girls first landscape!

COMPOSITION FRANÇAISE.

Ecrire à un ami le jour des morts et faire la description des cérémonies funèbres du jour.

Faire allusion à la perte qu'a subie cet ami dans la personne d'un père et d'une mère chéris morts pendant l'année.

Deuil, condoléances etc.
Les joies si pures de la famille seront remplacées par l'affection la plus sincère de l'ami le plus dévoué.

COMPOSITION ANGLAISE.

LOVE FOR THE CHURCH.

God, in establishing his Church from the foundation of the world, in giving his life on the cross for her, in abiding always with her, in her tabernacles, unto the consummation of the world, in adorning her as a Bride with all the graces of the Holy Spirit, in denominating her his Beloved, his Spouse, has taught us how he regards her, how deep and tender, how infinite and inexhaustible, his love for her, and with what love and honor we should behold her. He loves us with an infinite love, and has died to redeem us; but he loves us and wills our salvation, only in and through his Church. He would bring us to himself, and he never ceases as a lover to woo our love; but he wills us to love, and reverence, and adore him only as children of his Beloved. Our love and reverence must redound to his glory as her Spouse, and gladden her maternal heart and swell her maternal joy, or he wills them not, knows them not.

Oh, it is frightful to forget the place the Church holds in the love and providence of God, and to regard the relation in which we stand to her as a matter of no moment! She is the one grand object on which are fixed all heaven, all earth, ay, and all hell. Behold her impersonation in the Ble-sed Virgin, the Holy Mother of God, the glorious Queen of heaven. Humble and obscure she lived, poor and silent, yet all heaven turned their eyes towards her; all hell trembled before her; all earth needed her. Dear was she to all the hosts of heaven; for in her they beheld their Queen, the Mother of grace, the Mother of Mercies, the channel through which all love, and mercies, and graces, and good things were to flow to man, and return to the glory and honor of their Father.

Humblest of mortal maidens, lowliest on earth, under God, she was highest in heaven. So is the the Church, our sweet Mother. Oh, she is no creation of the imagination! Oh, she is no mere accident in human history, in divine providence, divine grace, in the conversion of souls! She is a glorious, a living reality, living the divine, the eternal life of God. Her maker is her Husband, and he places her, after him, over all in heaven, on the earth, and under the earth. All that he can do to adorn and exalt her, he has done. All he can give he gives; for he gives himself, and unites her in indissoluble union with himself. Infinite love, infinite wisdom, infinite power, can do no more.

All hail to thee, dear and ever-blessed Mother, thou chosen one, thou well-beloved, thou Bride adorned, thou chaste, immaculate Spouse, thou Universal Queen! All hail to thee! We honor thee, for God honors thee; we love thee, for God loves thee; we obey thee, for thou ever commandest the will of thy lord. The passers—by may jeer thee; the servants of the prince of this world may call thee black; the daughters of the uncircumcised may beat thee, and seek to despoil thee of thy rich ornaments and to sully thy fair name; but all the more dear art thou to our hearts; all the more and sincere the homage we pay thee; and all the more earnestly do we pray

thee to receive our humble offerings, and to own us for thy children, and watch over us that we may never forfeit the right to call thee our Mother.

ARITHMÉTIQUE.

I. Soustrayez $7\frac{1}{2}$ minots + les $\frac{5}{8}$ de $\frac{56}{75}$ de $3\frac{1}{2}$ quarts, de 5 minots $3\frac{1}{2}$ quarts.

Réponse: 4 minots, 2 quarts, 0 gal., $3\frac{1}{2}$ pintes.

Solution:

$$7\frac{1}{2} = \frac{15}{2} = \frac{15}{2} \times \frac{3}{25} = \frac{9}{10} \text{ minot} = 0 \text{ minot},$$

$$3 \text{ qts}, 1 \text{ gal.}, 0\frac{1}{2} \text{ pinte.}$$

$$\frac{5}{8} \text{ de } \frac{56}{75} \text{ de } 3\frac{1}{2} \text{ qts.} = \frac{5}{8} \text{ de } \frac{56}{75} \text{ de } \frac{7}{2} \text{ qts.} =$$

$$\frac{49}{30} \text{ qts } 0 \text{ min.}, 1 \text{ qt}, 1 \text{ gal.}, 1\frac{1}{15} \text{ pinte.}$$

$$5 \text{ min.}, 3\frac{1}{2} \text{ qts} = 5 \text{ min.}, 3 \text{ qts}, 1 \text{ gal.}, 1\frac{1}{2} \text{ pinte.}$$

En additionnant: min., qts gal., ptes

0	3	1	0	$\frac{1}{2}$
0	1	1	1	$1\frac{1}{15}$
1	1	0	0	$1\frac{1}{2}$

En soustrayant:

5	3	1	1	$\frac{1}{2}$
1	1	0	0	$1\frac{1}{2}$
4	2	0	0	$3\frac{1}{2}$

II. Quel intérêt produiront \$34000, placés à $5\frac{1}{2}$ pour cent par an, pendant 4 ans, 2 mois et 20 jours?

Réponse: \$7536.66 $\frac{2}{3}$.

Solution:

$$\begin{array}{r} \$34000 \\ .05\frac{1}{2} \\ \hline 170000 \\ 8500 \end{array}$$

$$12 \mid 1785.00 \times 4 = \$7140.00 = 4 \text{ ans}$$

$$30 \mid 148.75 \times 2 = 297.50 = 2 \text{ mois}$$

$$4.95\frac{2}{3} \times 20 = 99.16\frac{2}{3} = 20 \text{ jours.}$$

$$\$7536.66\frac{2}{3} = \text{Int. de}$$

4 ans, 2 m. et 20 jours.

ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{x}{2} + \frac{x}{3} - \frac{x}{4} = \frac{1}{2}$$

Réponse : $x = \frac{6}{7}$.

Opération :

$$\frac{x}{2} + \frac{x}{3} - \frac{x}{4} = \frac{1}{2}$$

$$6x + 4x - 3x = 6$$

$$10x - 3x = 6$$

$$7x = 6$$

$$x = \frac{6}{7}$$

II. Divisez le nombre 72 en trois parties de manière que la moitié de la première partie soit égale à la seconde, et que les $\frac{2}{3}$ de la seconde égalent la troisième.

Réponse : 40, 20 et 12.

Solution :

$$x = \text{première}$$

$$\frac{x}{2} = \text{seconde}$$

$$\frac{3x}{10} = \text{troisième}$$

$$x + \frac{x}{2} + \frac{3x}{10} = 72.$$

$$10x + 5x + 3x = 720$$

$$18x = 720$$

$$x = 40$$

$$\frac{x}{2} = 20$$

$$\frac{3x}{10} = 12$$

MESURAGE.

I. Quelle est la surface d'un triangle dont les trois côtés sont de 13, 14 et 15 verges ?

Réponse : 84 ver. carrées.

Solution :

$$13 \quad 21 \quad 21 \quad 21$$

$$14 \quad 13 \quad 14 \quad 15$$

$$15 \quad 8 \quad 7 \quad 6$$

$$2 \overline{) 42}$$

$$21 \times 8 \times 7 \times 6 = 7056, \text{ et } \sqrt{7056} = 84 \text{ verges carrées.}$$

II. Quelle est la surface d'un cercle dont la circonférence est de 22 pieds ?

Réponse : 38.51672 pieds.

Solution :

$$22^2 = 484, 484 \times .07958 = 38.51672.$$

A. D. LACROIX,

Secrétaire.

146, St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

L'AMOUR DE LA PATRIE.

(Extrait du 2^e vol. de l'ouvrage : *De l'Education*, par Gauthey.)

La patrie, c'est le sol qui nous a vus naître, avec les liens qui nous y retiennent et les doux souvenirs qui s'y rattachent. C'est la terre qui nous a nourris, les institutions qui ont protégé notre enfance, la société dans laquelle nous avons appris à unir notre existence à d'autres existences, et à vivre d'une commune vie avec tout ce que nous aimons le plus ici-bas. La patrie, c'est l'air que nous avons respiré dans notre jeunesse, le lac, le ruisseau, près desquels nous avons fait le premier essai de nos forces et goûté nos premiers plaisirs. Le nom sacré de patrie exprime cette grande unité dans laquelle viennent se confondre les individus, les familles, les intérêts, qui existent sur un même sol. Un même lien les unit dans notre pensée et dans notre cœur, et nous les exprimons par ce nom collectif si doux : *terre paternelle, patrie.*

L'amour du pays natal est un instinct profondément gravé dans l'âme de l'homme. Là où il a vu le jour pour la première fois, c'est là qu'il aime à vivre et qu'il désire mourir. Sa patrie est pour lui une grande maison paternelle, dans laquelle il se sent chez lui. Ses compatriotes deviennent comme une famille plus étendue, à laquelle il est uni par une communauté de sentiments, par le charme des souvenirs et par les douces influences de la religion.

L'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille, pour ses amis et pour tout ce qui relève notre cœur, se concentre dans celui qu'on a pour sa patrie.

Cet amour nous est naturel. L'éducation le développe. Quels moyens doit-elle employer dans ce but ?

1. Parlons de bonne heure aux enfants de la patrie où Dieu les a fait naître. La parole donne la vie à la pensée et aux affections. Tel sentiment précieux dort dans nos cœurs, jusqu'au moment où une voix amie le réveille.

Je veux donc que le père de famille, dans ses entretiens intimes avec ses enfants, ne néglige pas de leur parler du pays qui les nourrit et les abrite ; des devoirs qu'ils ont à remplir envers cette terre sacrée et des douceurs qu'ils y goûtent ensemble. L'idée de la patrie n'est pas une de ces notions auxquelles on n'arrive qu'avec effort et au moyen de quelque artifice de langage. Non, elle jaillit du fond de l'âme, au premier appel. Le jeune enfant sait bientôt la trouver, et il la conçoit avec d'autant plus de justesse qu'on l'associe plus étroitement avec les autres affections de son cœur. Sa famille, sa patrie, l'humanité, doivent s'unir pour lui dans une sainte et grande harmonie.

2. L'enfant s'attachera plus fortement à son pays, s'il apprend à le bien connaître. Il étudiera sans doute, d'abord les alentours de sa demeure, le jardin et la cour, théâtres de ses jeux, la forêt où il va faire ses premières excursions, la prairie où il va cueillir des fleurs, pour suivre des papillons et jouer avec ses petits camarades. Bientôt le cercle de ses explorations s'agrandira ; il ira visiter les hameaux et les villes du voisinage ; il gravira les collines et la montagne ; et de là il pourra embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la contrée. Quand son regard se promènera avec ravissement sur ce magnifique tableau, quand il demandera, avec une curiosité pleine d'intérêt, le nom des rivières, des vallées, des bourgs, des cités, des chaînes de montagnes ; quand sa pensée, semblable à l'oiseau, mesurera l'espace, et qu'il voudra savoir quelle est cette contrée qu'entoure l'horizon vaporeux, dites-lui : " C'est là notre pays, notre bon pays. " — Il ne sera pas nécessaire que vous ajoutiez : " Tu dois l'aimer, " car le sentiment a devancé notre parole.

Plus tard, des notions de géographie lui feront mieux connaître son pays, et le lui rendront encore plus cher. Malheureusement, on fait étudier la géogra-

phie, même celle de la patrie, d'une manière peu attrayante. Elle se réduit à une aride nomenclature, qui ne dit rien à l'âme. Il faudrait la rendre vivante par l'intérêt des descriptions, par le charme des souvenirs, par des paroles sortant du cœur et allant au cœur. Alors elle serait fructueuse pour le sentiment, comme pour l'intelligence ; et, après avoir fait la revue des diverses régions du globe, on reviendrait au pays natal comme la terre aimée, que l'on choisirait entre toutes, si l'on était appelé à choisir.

3. Il faudra joindre à cette étude celle de l'histoire et des institutions du pays.

Le peuple actuel n'est pas un groupe isolé dans le cours des âges ; nous sommes les fils de nos devanciers, nous éprouvons le besoin de savoir ce qu'ils étaient, et nous ne saurions rester entièrement étrangers à leurs actes et à leurs destinées. Comme membres d'une famille, nous ne consentirions pas à ignorer le nom de nos pères et leur origine ; comme portion vivante d'un peuple, il est juste que nous sachions d'où il est sorti, et quels événements ont marqué son passage sur la terre. Mais tandis que nous acquérons cette connaissance, nous sentons plus profondément le lien qui nous unit aux générations précédentes ; nous saisissons mieux la communauté de vie et d'intérêts qui nous en rapproche ; la notion d'union nationale se forme et se consolide dans notre esprit ; notre patrie nous en devient plus chère.

La connaissance des institutions actuelles du pays que nous habitons produit cet effet d'une manière encore plus marquée. Ces institutions nous protègent, elles sont les gardiennes de nos droits, de nos libertés et de nos plus chers intérêts. C'est l'arbre sous lequel nous avons grandi, et qui nous couvre de son ombre salutaire.

Sans doute qu'une fois entré dans la vie active et associé au mouvement du pays et de l'époque, le jeune homme sentira plus fortement le lieu qui le rattache à ce grand ensemble ; mais l'étude des institutions communales, civiles et politiques est l'introduction naturelle à la vie publique ainsi qu'aux sentiments et aux devoirs qu'elle fera naître. La plante préparée par cette première culture, portera plus tard ses fleurs et ses fruits.

Dans plusieurs pays de l'Europe, et

notamment en Suisse et dans certaines contrées de l'Allemagne, l'étude des institutions communales et politiques fait l'objet d'un enseignement important dans toutes les écoles populaires. On croit, non sans raison, qu'un tel enseignement, donné avec discernement et avec mesure, est de nature à développer l'esprit public, et à fortifier l'amour de la jeunesse pour son pays. A ces moyens, il faut ajouter la lecture des biographies des hommes célèbres du pays, et en particulier de ceux qui, par leurs travaux et leur dévouement, ont contribué à sa prospérité. Le jeune homme doit apprendre d'abord à connaître ceux qui ont été les bienfaiteurs de la patrie entière. En apprenant ce qu'ils ont fait pour leur pays, il désirera de marcher sur leurs traces.

4. Apprendre de bonne heure à se rendre utile à la communauté dont on fait partie est encore un puissant moyen de se préparer à aimer son pays. Plus nous rendons de services aux autres hommes, plus nous sentons se fortifier le lien qui nous unit à eux. Le cœur de l'homme est ainsi fait, et cette harmonie n'est pas une des moins merveilleuses parmi celles que la Providence a établies. Si donc le jeune homme s'habitue à ne pas être inactif, quand il y a du bien à faire autour de lui, il ne tardera pas à prendre un intérêt toujours croissant au bonheur de la société où il devra plus tard jouer un rôle.

Et si quelqu'un venait nous dire : « Jeunes comme nous sommes, que pouvons-nous faire pour notre pays ? » nous répondrions par les conseils qui suivent : Demande-t-on, dans certains moments difficiles, des personnes de bonne volonté, pour faire quelque travail extraordinaire ? Mettez-vous à la disposition de vos supérieurs, avec cet élan et cette modestie qui rehaussent les services qu'on est prêt à rendre. Ne craignez ni la peine ni le mauvais accueil, auxquels on est souvent exposé dans le sentier du devoir. Considérez avant tout le bien que vous pouvez faire, et accomplissez-le avec conscience. Ce dévouement simple chez un jeune homme sera le gage de ce que la société peut attendre de vous dans un prochain avenir. Avez-vous remarqué près de vous une âme abattue sous le poids du découragement et de l'affliction ? Allez visiter cette personne, et essayez de lui

adresser des paroles de consolation et d'espérance. Une parole d'affection, au milieu des tristesses de la vie, est comme un rayon de soleil écartant les noirs nuages et laissant entrevoir, au delà des ombres, un ciel radieux et pur. Ces marques d'intérêt, données par un jeune homme, en ont quelquefois plus de grâce et de puissance. Ne désespérez pas d'en obtenir un heureux effet.

Y a-t-il près de nous, des pauvres qui n'osent révéler leur misère, et qui éprouvent quelque honte d'implorer la compassion de ceux qui sont dans une situation plus heureuse ? Cherchez les moyens de les soulager. Ouvrez vos cœurs aux sympathies de la charité, et allez provoquer celles des autres. Soyez des messagers de miséricorde, pour porter des secours aux nécessiteux ; ce sera un bel emploi de vos premières forces. Vous vous préparerez ainsi un rôle excellent qui vous attend dans une patrie, à laquelle vous vous attacherez d'autant plus, que vous aurez commencé plus tôt à y faire du bien.

5. Enfin, pour que l'amour de la patrie ait des racines profondes et développe toute sa puissance, il faut l'associer au sentiment religieux. Hors de la religion, toutes nos affections ont peu de consistance ; disons-le sans détour, elles sont mortelles comme le trône qui les porte. La religion seule leur donne force et vie.

Nous le disons particulièrement de l'amour de la patrie. La religion, en s'associant au sentiment qui nous attache à notre pays, en se mêlant à nos relations, à notre activité publique et à nos affections les plus chères, les revêt d'une teinte divine, et leur imprime le sceau d'une éternelle durée. Elle double ainsi le charme et la force de l'amour que nous avons pour le sol natal.

N'est-ce pas notre religion qui a béni notre berceau, qui a protégé notre enfance, qui nous a initiés à la vie active ? N'est-ce pas elle qui préside aux changements les plus importants qui caractérisent les diverses périodes de notre vie ? N'est-ce pas elle encore qui doit bénir notre tombeau ? Elle est comme l'ange gardien qui plane sur toute notre existence ; c'est elle qui est la source de tout ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans l'âme humaine.

Que l'enfant apprenne donc à aimer sa patrie, à l'ombre du sanctuaire ; que les

souvenirs du premier âge se confondent avec l'image de la vieille église, des ormeaux qui l'entourent, du clocher qui la couronne; qu'ils se confondent surtout avec les pensées de la parole divine, qu'il a entendue dans l'asile sacré; avec les exhortations pieuses d'un bon père, d'une tendre mère, d'un pasteur vénéré; et ces souvenirs formeront dans l'âme une chaîne puissante, qui ne permettra pas que le pays où tant de bénédictions ont été reçues puisse jamais être oublié.

La poésie, soit seule, soit jointe à la musique, a une merveilleuse puissance pour nourrir l'amour que nous portons à notre terre natale. De là les chants nationaux que l'on retrouve chez tous les peuples, et qui si souvent ont exercé une influence étonnante sur leurs destinées.

Nous ne donnerons ici, comme exemple, qu'un chant approprié aux besoins de l'enfance.

LA PATRIE.

CHANT D'UNE JEUNE FILLE.

Il est un pays fortuné,
Un doux ciel rit à ses campagnes,
Et d'un beau lac son sol baigné
S'appuie à de blanches montagnes;
Vraie image d'un paradis,
C'est mon pays, mon cher pays!

Là mon enfance a pris l'essor,
De mon aïeul là dort la cendre;
Là ma mère possède encore
Un bon père, une mère tendre.
Combien d'attraits tu réunis,
O mon pays, mon cher pays!

Là des soins tendres, maternels,
Sont prodigués à ma faiblesse;
De mes intérêts éternels
C'est là qu'on instruit ma jeunesse;
Oh! combien mes jours sont bénis
Dans mon pays, mon cher pays!

Bien avant dans mon souvenir,
Je veux imprimer ton image,
Pour enchanter mon souvenir
Des doux pensers de mon jeune âge;
Et je prierai pour tous tes fils.
O mon pays, mon cher pays!

Que par les soins de l'Éternel
Ta terre soit fertilisée,
Et que la parole du ciel
Y pleuve comme la rosée.
Sois d'avance un vrai paradis,
O mon pays, mon cher pays.

(A. VINET.)

L'École sans Dieu.

L'impiété a réussi à établir des écoles où l'on évite avec un soin tout particulier de faire ou de dire quoi que ce soit qui puisse réveiller dans les jeunes âmes les moindres idées religieuses. Les fruits d'un tel système se montrent de plus en plus abondants et effrayants; l'histoire des crimes et des causes criminelles en fournit des exemples frappants. Nous allons citer un cas dont nous trouvons les principaux traits dans la *Semaine religieuse* de Montréal, (numéro du 6 novembre 1886.)

Il s'agit d'un jeune homme de 21 ans, que son père avait empêché de faire sa première communion, et qui lancé dans la voie du vice, se rend coupable d'un meurtre, et, touché de la grâce, se convertit en prison, et fait sa première communion le jour même où il périt sous le couperet de la guillotine.

Comme il l'a dit lui-même, il n'était pas né pour finir si mal; Dieu lui avait donné tout ce qu'il faut pour faire un honnête homme; mais son père lui répétait souvent qu'il ne voulait pour lui que l'école laïque, sans prêtre et sans religion.

À l'âge de 12 ans, l'enfant ayant voulu se faire inscrire pour aller au catéchisme, le père défendit au directeur de l'école de donner suite à cette sottise.

Un jeudi, le prêtre qui faisait le catéchisme étant venu à l'école pendant une récréation, remarqua cet enfant et lui dit: "Et toi, mon enfant, tu ne viens pas au catéchisme?" — "Papa ne veut pas," répondit l'enfant, il dit que ce sont des bêtises." Le prêtre à qui cet écolier paraissait ouvert, intelligent, ardent, demanda à voir le père, et dès le soir même, l'enfant lui ouvrant la porte de la maison avec un désir sincère de voir son père changer de résolution. Il n'en fut rien, le bon abbé se retira bien triste, et fit en passant une caresse à l'enfant.

Cette persistance du père fut comme un signal pour le malheureux fils: dès ce jour il se moqua de ses meilleurs camarades, ne suivit d'autre loi que son caprice, et n'eut plus de respect pour personne. Son père, il est vrai, avait fait sa première communion, mais il disait que c'était inutile pour un garçon, et qu'il suffisait d'être un honnête républicain.

Un jour que son père lui avait donné

un soufflet, le jeune homme, alors âgé de 15 ans, quitta la maison paternelle, s'unit à une société de voyous, qui se méprisaient les uns les autres selon leur mérite, vivant de petites rapines, passant les nuits dans des chantiers en construction ou dans des masures abandonnées.

A l'âge de 17 ans, le jeune vagabond fut pris par la police, et envoyé dans une maison de correction, "où l'on apprend un métier, et où la vie serait douce, a-t-il dit lui-même, si le vice n'était pas déjà une habitude."

Au bout de deux ans, il parvint à s'échapper, en compagnie de deux amis, plus mauvais que lui, avec lesquels il vécut de vol et de pillage pendant deux autres années. Enfin, dans une scène de vol où le propriétaire résistait, notre jeune bandit donna à sa victime un coup mortel, et il fut arrêté tout couvert de sang.

Il entra dans la prison comme un fou furieux, criant, blasphémant, maudissant Dieu et les hommes. Mais cette sur-excitation s'apaisa enfin. A un certain moment, la porte du cachot s'ouvre, et un prêtre vénérable se présente. Le prisonnier croit revoir le prêtre qui, neuf ans auparavant, avait insisté pour lui faire sa première communion ; il communique son impression au prêtre, et lui demande s'il pourrait la faire dans sa prison. Le prêtre le lui assure, lui procure un catéchisme et un crucifix, et lui donne avec dévouement son assistance personnelle.

Cependant le procès, rapidement s'instruit, se termine par une condamnation à mort, le prêtre fait vainement des démarches pour obtenir une commutation : la sentence est maintenue, et le jour fatal est fixé. C'est ce jour-là même qui est choisi pour le grand acte de la première communion.

Mais quelle transformation est opérée dans ce jeune homme ! Le matin de ce grand jour, de bonne heure, il cause paisiblement avec l'exécuteur de la justice humaine : "Oh ! monsieur, lui dit-il, quel beau livre que ce catéchisme ! Quelles suaves prières ! Si j'avais su tout cela ! Et quel cœur cet aumônier ! Voyez ce beau crucifix dans ma cellule : il paraît que je suis le seul ici qui possède l'image de Notre-Seigneur crucifié. Quel dommage que ce signe divin

"ne soit pas partout ! Tenez, je n'ai plus de rancune contre personne ; je ne maudis pas le nom de mon père ; j'aime à penser qu'il reviendra de son impiété, qui m'a été si fatale, et je prie pour lui."

L'aumônier arriva bientôt ; il eut encore une entrevue avec le prisonnier repentant, et puis il célébra la messe, à laquelle assista tout le personnel libre, y compris l'exécuteur et ses aides.

Le prisonnier resta à genoux tout le temps, absorbé dans le repentir et dans la prière. Lorsqu'il s'approcha pour faire sa première et dernière communion, les assistants pleuraient ; quant à lui, il semblait être au matin d'un jour de fête.

Il pria longtemps encore, et l'on dut l'avertir qu'il était temps de venir prendre un peu de nourriture. Le brave aumônier lui avait fait apporter un bon déjeuner, auquel il fit l'honneur. Il paraissait heureux, gai même, ayant pour ses geôliers des paroles affectueuses.

"Allons, consolez-vous, dit-il à l'un d'eux qui s'essuyait les yeux, si Dieu me fait la grâce, comme au bon larron, de me placer dans son paradis, je serai à vous. En attendant, je demande à tous ceux qui sont ici une petite prière pour l'assassin."

Cependant, l'instant fatal approche ; les derniers préparatifs sont faits, y compris ce que l'on nomme la toilette du condamné. Celui-ci est calme, heureux des grâces que Dieu lui a faites, et soutenu par la présence, les bonnes paroles et les embasements répétés du digne aumônier. Au suprême instant, il entend ce vœu : "Fils du repêché, montez au ciel !" Et la scène tragique s'achève au milieu de l'émotion générale.

Deux pensées viennent naturellement à l'esprit, à la suite d'un récit à la fois si triste et si consolant. Combien sont méchants et coupables ceux qui travaillent à enlever aux âmes les croyances capables de les consoler et de les soutenir, dans les traverses et les combats de la vie ! Mais surtout, combien est grande la religion qui a assez de puissance pour donner à l'âme flétrie par la vie et par le crime, le repentir et le pardon, l'espérance et le bonheur, au moment même où cette âme semble comme anéantie dans les angoisses et les tortures d'une suprême expiation !

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

Du pluriel dans les adjectifs en AL.

I.

METTRE AU PLURIEL LA DICTÉE SUIVANTE :

Un appétit brutal.—L'adjectif verbal.—Un rapport social.—Un district électoral.—Un vice radical.—Un exercice grammatical.—Un plan horizontal.—Un esprit original.—Un discours immoral.—Un substantif numéral.—Un édit impérial.—Un établissement colonial.—Un pays septentrional.—Un sujet loyal.—Un ouvrage médical.—Un caractère musical.—Un repas frugal.—Un bien matrimonial.—Un office biennal.—Un complément adverbial.—Un jugement doctrinal.—Un juge impartial.—Un compliment trivial.—Un mouvement machinal.—Un monument colossal.—Le lien conjugal.—Un conseil amical.—Un être idéal.—Un honneur patricial.—Un instant fatal.—Un cierge pascal.—Un son final.—Un combat naval.—Un effet théâtral.—Un droit abbatial.—Un bien allodial.—Un terrain alluvial.—Un sel ammoniacal.—Un remède antimonial.—Un pays antipodal.—Un air archiducal.—Un siège épiscopal.—Un édifice architectural.—Un livre armorial.—Un bâton augural.

CORRIGÉ.

Des appétits brutaux.—Les adjectifs verbaux.—Des rapports sociaux.—Des districts électoraux.—Des vices radicaux.—Des exercices grammaticaux.—Des plans horizontaux.—Des esprits originaux.—Des discours immoraux.—Des substantifs numériques.—Des édits impériaux.—Des établissements coloniaux.—Des pays septentrionaux.—Des sujets loyaux.—Des ouvrages médicaux.—Des caractères musicaux.—Des repas frugaux.—Des biens matrimoniaux.—Des offices biennaux.—Des compléments adverbiaux.—Des jugements doctrinaux.—Des juges impartiaux.—Des compliments triviaux.—Des mouvements machinaux.—Des monuments colossaux.—Les liens conjugaux.—Des conseils amicaux.—Des êtres idéaux.—Des honneurs patriciaux.—Des instants fatals.—Des cierges pascals.—Des sons finals.—Des combats navals.—Des effets théâtraux.—Des droits abbatiaux.—Des biens allodiaux.—Des terrains alluviaux.—Des sels ammoniacaux.—Des remèdes antimoniaux.—Des pays antipodaux.—Des airs archiducaux.—Des sièges épiscopaux.—Des édifices architecturaux.—Des livres armoriaux.—Des bâtons auguraux.

II.

METTRE AU PLURIEL LA DICTÉE SUIVANTE :

Un revenu bénéficial.—Un bien patrimonial.—L'office canonial.—Un chapelain collégial.—Un adulateur banal.—Un fruit austral.—Un ferrement crucial.—Un château monumental.—Un plan diamétral.—Un enfant banal.—Un résultat expérimental.—Un ingrédient médicinal.—Un intérêt paroissial.—Un saint patronal.—Un

édit pénal.—Un muscle transversal.—Un phénomène boréal.—Un nerf brachial.—Un vent brumal.—Un point capital.—Un procédé déloyal.—Un breuvage cordial.—Un instrument chirurgical.—Un officier commensal.—Un avocat consistorial.—Un territoire continental.—Un calcul duodécimal.—Un pays équatorial.—Un triangle équilatéral.—Un gouvernement fédéral.—Un sentiment filial.—Un principe général.—Un son guttural.—Un ver intestinal.—Un acte illégal.—Un commentaire littéral.—Un usage local.—Un enfant matinal.—Un son nasal.—Un concile national.—Un peuple occidental.—Un décret papal.—Un phénomène pluvial.—Un mot proverbial.—Un arbre tropical.—Un bien seigneurial.—Un ligament vertébral.—Un règlement rural.

CORRIGÉ.

Des revenus bénéficiaux.—Des biens patrimoniaux.—Les offices canoniaux.—Des chapelains collégiaux.—Des adulateurs banaux.—Des fruits austraux.—Des ferrements cruciaux.—Des châteaux monumentaux.—Des plans diamétraux.—Des enfants bancaux.—Des résultats expérimentaux.—Des ingrédients médicinaux.—Des intérêts paroissiaux.—Des saints patronaux.—Des édits pénaux.—Des muscles transversaux.—Des phénomènes boréaux.—Des nerfs brachiaux.—Des vents brumaux.—Des points capitaux.—Des procédés déloyaux.—Des breuvages cordiaux.—Des instruments chirurgicaux.—Des officiers commensaux.—Les avocats consistoriaux.—Des territoires continentaux.—Des calculs duodécimaux.—Des pays équatoriaux.—Des triangles équilatéraux.—Des gouvernements fédéraux.—Des sentiments filiaux.—Des principes généraux.—Des sons gutturaux.—Des vers intestinaux.—Des actes illégaux.—Des commentaires littéraires.—Des usages locaux.—Des enfants matinaux.—Des sons nasals (quelques-uns disent des sons *nasaux*).—Des conciles nationaux.—Des peuples occidentaux.—Des décrets papaux.—Des phénomènes pluviaux.—Des mots proverbiaux.—Des arbres tropicaux.—Des biens seigneuriaux.—Des ligaments vertébraux.—Des règlements ruraux.

J. O. C.

DICTÉES SYNTAXIQUES.

Accord de l'adjectif qualificatif et du participe employé comme adjectif.

I. LE BOA.

Le boa est un serpent *énorme* qui habite les *chaudes* plaines de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Son corps, qui est de la grosseur de celui d'un homme, mesure quelquefois plus de dix mètres de longueur. Il n'a pas de venin, mais il est *redoutable* par sa grande force. Lorsque la faim le presse, il sort de sa retraite, se glisse parmi les roseaux et se place en embuscade sur les bords des rivières. Souvent il a la ruse de se suspendre par la queue aux branches de la forêt, et reste *immobile*, semblable au tronc d'un arbre; mais qu'une *timide* gazelle passe près de lui,

aussitôt il s'élançait avec vivacité, s'entortille autour de son cou pour l'étouffer, et enroule les nombreux anneaux de son corps autour du pauvre animal, qui n'est bientôt plus qu'une masse informe prête à être dévorée.

Le boa est brun sur le dos, jaune sur les flancs avec de larges taches noirâtres.

(Extrait de l'Éducateur.)

II. CARACTÈRES DES ACCIPITRES NOCTURNES.

On reconnaît aisément les accipitres nocturnes à la grosseur de leur tête, à leurs grands yeux, aux cercles de plumes effilées et écailleuses qui les entourent, et qui d'un côté recouvrent les narines et de l'autre les oreilles. Ces cercles sont, chez les uns, médiocres et peu réguliers; chez d'autres grands, échancrés sur les côtés, ou grands et réguliers. Les oreilles externes présentent aussi des dénudés chez quelques-uns: elles sont rondes et dénuées d'opercules chez la chevêche et le petit duc; excessivement grandes, arquées de manière à suivre le contour de la face, et couvertes chacune d'une valve membraneuse emplumée qui s'ouvre par son bord postérieur, chez le moyen duc; grandes et operculées chez le chat-huant et chez la hulotte. Ces accipitres se distinguent tous entre eux par des tarses nus ou velus; les uns les ont totalement emplumés, d'autres glabres; d'autres ont les tarses et les doigts totalement laineux, tandis que d'autres ont seulement le tarse laineux et les doigts en partie velus. (Dictionnaire d'Histoire naturelle.)

III. LE CHEVAL.

Le cheval est le plus beau, le plus important et le mieux soigné des animaux que l'homme a soumis. Il a la tête petite, les yeux grands et doux, à fleur de tête, les oreilles pointues, les naseaux ouverts, le corps allongé, les jambes nerveuses et fines, une large poitrine, une belle queue en panache, et le dessus du cou orné d'une crinière. La queue et la crinière sont formées de crins. Les crins servent à faire des broches, des archets de violon, des matelas. Les pieds du cheval sont garnis de sabots d'une seule pièce, ce qui fait ranger cet animal dans la famille des solipèdes.

Le cheval mange du foin, de l'avoine, de la paille, du trèfle, de l'herbe, des carottes mêlées de paille hachée, de la balle de blé, avec des pommes de terre cuites ou des betteraves, du son, des fèves.

Le cheval traîne la voiture, la charrue, le carrosse, l'omnibus; il est le noble compagnon de l'homme à la chasse, à la guerre et dans les travaux de l'agriculture, des arts et du commerce; il peut aller au pas, au trot ou au galop. La chair du cheval est bonne à manger; elle constitue un aliment aussi sain que la viande de bœuf ou de mouton.

(T. FRICH.)

IV. LE SUREAU.

Le sureau est une plante de la famille des caprifoliacées, à tige herbacée ou ligneuse dont la moelle est très développée, produisant des fleurs blanchâtres très odorantes disposées en corymbes

eu en grappes, auxquelles succèdent de petites baies tendres, luisantes, rouges ou noires.

On distingue trois espèces de sureaux, savoir: 1° le sureau noir, arbre à moelle blanche dont les fleurs sont disposées en corymbes produisant des baies noires; c'est l'espèce la plus répandue et la plus usitée en médecine; 2° le sureau à grappes, arbrisseau très semblable au précédent, mais qui s'en distingue par la couleur brune de sa moelle, son inflorescence en grappes ovoïdes et ses baies qui sont rouges; cette espèce est moins commune que la première et possède les mêmes propriétés médicales; 3° l'yèble ou sureau nain, ayant une tige verte, tendre, herbacée, des fleurs en corymbes qui produisent des baies noires, jouissant à un degré moindre des mêmes propriétés que les deux précédents.

La seconde écorce de la racine et de la tige est la partie du sureau la plus usitée; on racle légèrement l'épiderme, puis on enlève par lambeaux la lamelle verdâtre qui constitue l'écorce intérieure. Cette écorce est hydragogue, cathartique, émétique, résolutive et détersive; son emploi paraît salutaire dans l'hydropisie; les feuilles fraîches sont laxatives et purgatives; on les prescrit dans l'hydropisie et la jaunisse; les fleurs fraîches sont un peu laxatives; sèches, elles sont légèrement excitantes, incontestablement sudorifiques et résolutives. Leur infusion est efficacement employée dans une foule d'affections; on l'utilise dans les fièvres bilieuses, muqueuses, éruptives, dans les affections catarrhales, rhumatismales, l'angine, la pneumonie, la pleurésie, etc., et en compresses sur les surfaces érysipélateuses, les engorgements œdémateux et les tumeurs froides; les baies sont, à faible dose, diaphorétiques, apéritives et considérées comme altérantes; on en extrait en outre une liqueur propre à colorer les vins.

(C.-J. LECOYER.)

V

La plus connue de toutes et la plus impudente (des manières de voler), c'est le vol sur les grands chemins, le vol à main armée, le vol de profession, le vol que pourchassent les gendarmes, ces dignes gardiens de la propriété et de l'ordre public.—La lithographie est l'art de tracer sur la pierre, avec une encre ou un crayon composé, des dessins qui se contr'éprennent sans rien perdre de leur netteté.—Adraste menait autour de lui trente Dauniens d'une force ou d'une audace extraordinaire.—Aristide avait une élévation, une grandeur d'âme peu commune.—Il y avait dans les actes de Néron une noirceur, une scélératesse inouïe.—Un missionnaire persuade par la modération, par la douceur évangélique de son langage.—La perception ou l'impression occasionnée dans l'âme par l'action des sens, est la première opération de l'entendement.—Saint Vincent de Paul avait une aménité, une douceur enchanteresse.—Il honore les lettres de cet attachement, de cette protection capable de les faire fleurir.—Le négociateur montra un talent, une habileté consommée.—Dès qu'un enfant a un penchant ou une répugnance marquée, c'est la voix du destin: il lui faut obéir.—Il faut respecter les lois et l'autorité publique.—La droite conservatrice a vaillamment défendu les principes de li-

berté et de justice, et les droits de la conscience chrétienne contre l'intolérance et le fanatisme *sectaire* de la majorité.—Ses gardes étaient armés, selon les circonstances, d'un pistolet ou d'un couteau *pointu*.—Turenne avait une modestie, une grandeur d'âme *extraordinaire*.—La vraie dévotion, comme la vraie philosophie, toujours *tolérante*, est plus *disposée* à pardonner les erreurs qu'à les condamner.—Unis de cœur et d'âme en esprit de prière, nous aurons nous-mêmes, dans l'action, le courage, la force et la vertu *chrétienne*.—Sa taille et son air *sinistre* inspiraient la terreur.—Un grand homme exerce sur tous ceux qui l'entourent un pouvoir, un ascendant *irrésistible*.—Lorsque, pour des motifs d'hygiène et de salubrité *publique*, le pouvoir civil s'inquiète des conditions matérielles de l'atelier ou de l'usine..., peut-on dire qu'il sort de ses attributions, et qu'il ouvre la voix au socialisme?—Chacune des parties de l'ouvrage contient des morceaux en rapport avec l'âge et l'état *intellectuel* des enfants et des jeunes gens.

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Tel homme est absous dans le *for* extérieur qui ne l'est pas dans le *for* intérieur, dans le *for* de la conscience. (ACADÉMIE.)

Voici un atelier où l'on *fore* des clefs, des canons et un grand nombre d'autre objets.

.... Enfin il ne lui manquait rien
Fors que d'avoir un ami digne d'elle. (LA FONTAINE.)

C'est un rude métier que de suivre la foule,
Et de vouloir crier plus *fort* que les meneurs. (A. DE MUSSET.)

On *força* un coffre dont la reine avait emporté la clef, et l'on n'y trouva que des haïres, des ceintures armées de pointes de fer (Mme de GENLIS.)

L'avarice, la haine
Tiennent comme un *forçat* son esprit à la chaîne. (BOILEAU.)

Nous avons plus de *force* que de volonté, et c'est souvent pour nous excuser nous-mêmes que nous imaginons que les choses sont impossibles. (LA ROCHEFOUCAULD.)

On appelle *forces* une sorte de grands ciseaux qui servent à tondre les draps, à couper les étoffes, les tôles, etc

Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles, *force* les escadrons. (BOSSUET.)

Le *forêt* est un instrument de fer ou d'acier dont on fait usage pour percer des trous dans les métaux et autres corps durs.

De sa *forêt* naissante
Le cerf aux pieds légers étale les rameaux. (DELLILLE.)

Cet homme *forait* un puits artésien dont le diamètre était d'environ cinq pouces.

Livré à lui-même pendant son enfance et sa jeunesse, il se *forma* seul. (MIGNET.)

Le monde et la société ressemblent à une bibliothèque où au premier coup d'œil tout paraît en règle, parce que les livres y sont placés suivant le *format* et la grandeur des volumes. (CHAMFORT.)

La *foudre* sillonne les nues, brille dans les airs. (ACADÉMIE.)

En France, on laisse rarement le vin vieillir en *foudre*, mais en Allemagne l'on ne vide point ces sortes de futailles, et chaque année on met du vin nouveau sur le vin vieux. (V. DE MOLÉON.)

La *foule* n'a d'autre loi que les exemples de ceux qui les commandent. (MASSILLON.)

On faisait la *foule* au son des instruments. (POITEVIN.)

Un vrai chrétien *foule* aux pieds les délices du monde. (ACADÉMIE.)

J'ai mon *four* à chauffer, mon vin à mettre en (ANDRIEU.) [perce.

La hulotte se *fourre* dans les taillis les plus épais ou sur les arbres les plus feuillés. (BUFFON.)

La poésie a souvent *fourni* des ornements à l'éloquence de la chaire. (LA HARPE.)

Le *fournil* est ordinairement situé près de la cuisine, afin que la surveillance en devienne plus facile. (MOROG.)

Durant le *frai* les poissons sont maigres. (POITEVIN.)

Le cerf *fraie* (ou *fraye*) sa tête aux arbres. (IDEM.)

Chacun se *fraie*, à travers le monde imaginaire, une route qu'il croit la bonne. (J.-J. ROUSSEAU.)

Les chaleurs sont tempérées par des pluies abondantes et des vents *frais*. (RAYNAL.)

Elle avait un costume très *frais* et de meilleur goût. (POITEVIN.)

Venez prendre le *frais*
A l'ombrage plaisant de ces aunes épais. (SÉGRAIS.)

Cet avantage leur assurerait la supériorité sur leurs concurrents, qui en général naviguent à faux *fret* et ne portent guère que de l'argent. (RAYNAL.)

La *frette* de ce moyen est rompue. (ACADÉMIE.)

C'est ainsi que se *frette* un moyen. (BESCHERELLE.)

Il n'a, pour fournir à sa substance, que deux bâtiments qu'il *frette* aux négociants du pays. (RAYNAL.)

Moi, je ne prétends pas être plus *franc* qu'un autre, Mais jamais de tromper je ne me fis un jeu. (Coll. d'HARLEVILLE.)

Il se prit de querelle avec un *Franc*. (POITEVIN.)
La pièce d'un *franc* pèse un gramme. (IDEM.)

Il n'a point de colombier, mais il a une *fuite*.
(ACADÉMIE.)

Le pays est plat, la plaine *fuit* à perte de vue.
(V. HUGO.)

Bois, collines, vallons, champêtres voluptés,
C'est pour vous que je *fuis* les bruyantes cités.
(LEBRUX.)

Ceux-ci avaient *fui* en désespérés; ceux-là,
comme s'ils étaient stupéfaits de leur victoire,
n'en profitèrent pas.
(ANQUETIL.)

L'épreuve d'une gravure en bois obtenue au
moyen du brunissoir se nomme *fumée*.

La *fumée* a de graves inconvénients, surtout
dans les grandes cités où l'on brûle du charbon
de terre.
(TEYSSEBUX.)

Sans fourrage, le cultivateur vit, dans son
champ mal *fumé* et mal labouré, comme dans un
désert.
(CHAPTAL.)

L'encens *fumait* sur les autels. (ACADÉMIE.)

Toute substance extraite du règne végétal ou
animal exhale probablement un *fumet* plus ou
moins caractérisé, mais dont l'imperfection de
notre odorat ne nous permet pas de nous aper-
cevoir dans le plus grand nombre des cas.
(BILLOT.)

En Orient, quand on n'a rien à se dire, on
fume du tabac de rose ensemble.
(Mme de STAEL.)

Nous *fûmes* pour beaucoup dans la résolution
que cet homme a prise.
J. O. C.

EXERCICES SUR LA PONCTUATION.

(Faute à relever — Livraison précédente, page 189, 2e co-
lonne, 10e phrase: écrire distribue au lieu de distribuent.)

Des deux points.

1 Il y a deux choses que l'on ne connaît que
dans deux occasions la première est la présence
d'esprit au moment du danger et la seconde l'a-
mitié dans l'infortune.

2 Une des maximes de Pythagore était qu'il
ne fallait faire la guerre qu'à cinq choses aux
maladies du corps à l'ignorance de l'esprit aux
passions du cœur aux séditions des villes et à la
discorde des familles.

3 L'hypocrite en fraudes fertile
Dès l'enfance est pétri de fard
Il sait colorer avec art
Le fiel que sa bouche distille
Et la morsure du serpent
Est moins aiguë et moins subtile
Que le venin caché que sa langue répand.

4 Jésus-Christ étant né pauvre a fait alliance
avec ses semblables et répandu ses faveurs sur
ses compagnons d'infortune aussi a-t-il promis
son royaume aux pauvres des consolations à
ceux qui pleurent de la nourriture à ceux que la
faim tourmente une joie éternelle enfin à ceux
qui souffrent.

5 Bientôt vole après lui (le chasseur) de sueur
Brûlante de fureur et de soif haletante
La meute aux cris aigus aux yeux étincelants
L'onde à peine suffit à leurs gosiers brûlants.

6 Je sens qu'il y a un Dieu et je ne sens pas
qu'il n'y en ait point cela me suffit je conclus que
Dieu existe.

7 Quand vous méditez un projet
Ne publiez point votre affaire
On se repent toujours d'un langage indiscret
Et presque jamais du mystère.

8 L'ordre a besoin de trois serviteurs la volon-
té l'attention et l'adresse.

9 Nous portons en nous-mêmes nos plus grands
ennemis ce sont nos passions.

10 Toutes les fenêtres brillèrent pendant toute
la nuit d'un nombre infini de flambeaux et de
bougies il semblait que toute la ville fût en feu.

11 Il y a trois sortes d'ignorance ne rien savoir
savoir mal ce qu'on sait et savoir autre chose
que ce qu'on sait.

12 On demandait à un enfant aveugle ce qu'é-
tait le *pardon des injures* c'est répondit-il l'o-
deur que donnent les fleurs lorsqu'on les foule
aux pieds.

13 Une bonne police garantit la sûreté publi-
que d'une manière sensible mais certaine c'est
ainsi que les paratonnerres préservent de la
foudre.

14 Les hommes doivent s'entraider telle est
la loi de la nature.

15 Le paon se plaignait à Junon
Déesse disait-il ce n'est pas sans raison

Que je me plains que je murmure

Le chant dont vous m'avez fait don

Déplait à toute la nature

Au lieu qu'un rossignol chétive créature

Forme des sons aussi doux qu'éclatants

Est lui seul l'honneur du printemps.

16 Un philosophe disait à un tyran tu me me-
naces de la mort mais toi la colère du ciel t'en
menace à chaque instant.

17 Le papillon n'est qu'une chenille habillée
tel est le petit-maitre.

18 Les petites choses servent à faire connaître
les grandes d'abord parce que les grandes sont
composées de petites la connaissance des parties
menant à la connaissance du tout puis parce que
les petites choses sont plus faciles à observer et
plus à notre portée attendu que nous-mêmes
sommes petits.

CORRIGÉ.

1 Il y a deux choses que l'on ne connaît que
dans deux occasions : la première est la présence
d'esprit au moment du danger, et la seconde,
l'amitié dans l'infortune.

2 Une des maximes de Pythagore était qu'il
ne fallait faire la guerre qu'à cinq choses : aux
maladies du corps, à l'ignorance de l'esprit, aux
passions du cœur, aux séditions des villes et à la
discorde des familles.

3 L'hypocrite, en fraudes fertile,
Dès l'enfance est pétri de fard :
Il sait colorer avec art
Le fiel que sa bouche distille ;
Et la morsure du serpent
Est moins aiguë et moins subtile
Que le venin caché que sa langue répand.

4 Jésus-Christ étant né pauvre a fait alliance
avec ses semblables, et répandu ses faveurs sur
ses compagnons d'infortune : aussi a-t-il promis
son royaume aux pauvres, des consolations à
ceux qui pleurent, de la nourriture à ceux que la
faim tourmente, une joie éternelle enfin à ceux
qui souffrent.

5 Bientôt vole après lui, de sueur dégouttante,
Brûlante de fureur et de soif haletante,
La meute aux cris aigus, aux yeux étincelants :
L'onde à peine suffit à leurs gosiers brûlants.

6 Je sens qu'il y a un Dieu, et je ne sens pas
qu'il n'y en ait point ; cela me suffit : je conclus
que Dieu existe.

7 Quand vous méditez un projet,
Ne publiez point votre affaire :
On se repent toujours d'un langage indiscret,
Et presque jamais du mystère.

8 L'ordre a besoin de trois serviteurs : la vo-
lonté, l'attention et l'adresse.

9 Nous portons en nous-mêmes nos plus grands
ennemis : ce sont nos passions.

10 Toutes les fenêtres brillèrent pendant toute
la nuit d'un nombre infini de flambeaux et de
bougies : il semblait que toute la ville fût en feu.

11 Il y a trois sortes d'ignorance : ne rien sa-
voir, savoir mal ce qu'on sait, et savoir autre
chose que ce qu'on doit savoir.

12 On demandait à un enfant aveugle ce qu'é-
tait le pardon des injures : C'est, répondit-il, l'o-
deur que donnent les fleurs lorsqu'on les foule
aux pieds.

13 Une bonne police garantit la sûreté publi-
que d'une manière sensible, mais certaine : c'est
ainsi que les paratonnerres préservent de la
foudre.

14 Les hommes doivent s'entr'aider : telle est
la loi de la nature.

15 Le paon se plaignait à Junon :
Déesse, disait-il, ce n'est pas sans raison
Que je me plains, que je murmure ;
Le chant dont vous m'avez fait don
Déplaît à toute la nature :

Au lieu qu'un rossignol, chétive créature,
Forme des sons aussi doux qu'éclatants,
Est lui seul l'honneur du printemps.

16 Un philosophe disait à un tyran : " Tu me
menaces de la mort ; mais toi, la colère du ciel
t'en menace à chaque instant."

17 Le papillon n'est qu'une chenille habillée :
tel est le petit-maitre.

18 Les petites choses servent à faire connaître
les grandes : d'abord, parce que les grandes sont
composées de petites, la connaissance des parties
menant à la connaissance du tout ; puis, parce
que les petites choses sont plus faciles à observer,
et plus à notre portée, attendu que nous-mêmes
sommes petits.

PHRASES A CORRIGER.

(Fautes à relever—Livraison précédente, page
190, 1^e colonne, 3^e phrase, écrire *atrocités* au
lieu de *atrocités* ; même page, 2^e colonne, COR-
RECTIONS, 20 : écrire *plain chant* au lieu de *plain
chant*.)

1. Lazare tomba gravement malade, et ses
sœurs le voyant en danger, elles envoyèrent aver-
tir Jésus, qui était alors en Galilée...

2. Après avoir été longtemps aveugle d'un
œil, j'ai tout-à-coup recouvré la vue le 22 juillet,
après avoir prié la bonne sainte Anne.

3. Comment un père pourvoiera-t-il aux
besoins de sa famille, il s'abandonne à l'oisiveté,
ou si, dominé par ses convoitises, il dissipe pour
les satisfaire le produit journalier de son travail ?

4. Ils avaient arrêté peu de jours avant un
pauvre marchand d'images, et l'avaient attaché
à un arbre.

5. La fraîcheur de ce cataplasme diminue l'in-
flammation et apaise la douleur.

6. La terre est un banquier solide ; mais,
comme tous les bons débiteurs, elle ne paye que
des intérêts forts bas.

7. Etant donné les habitudes de réserve et de
discretion du style pontifical, on ne peut qu'être
frappé de la netteté des expressions...

8. Les missionnaires nous ont aidé jadis de
leurs renseignements et de leurs conseils.

9. Cette nouvelle loi exclut les congréganistes
de toutes les écoles et envoie les religieux aux
armées.

10. Alexandre immola un sujet fidèle de sa
main propre, qui lui avait rendu tous les services
qu'il avait pu.

11. Le vieux Guillaume était le soutien des
pauvres de son village.

12. Le bonheur d'une femme hindoue, quel que
soit son rang et sa fortune, finit aussitôt qu'elle
devient veuve.

13. Il est impossible que les taches ou équi-
moses aient été causées par autre chose qu'un
instrument.

14. Les poullets qui, généralement engraisent
les plus vite, sont ceux qui sont éclos les pre-
miers de chaque couvée

15. La mer était tout rouge du sang de la vic-
time qui succomba bientôt sous les coups de ses
petits mais habiles antagonistes.

16. J'ignore ce que j'ai dans le sang, mais je
souffre le martyr...

17. Plus d'une mère, qui s'était réservée la
consolation d'embrasser son fils, à la gare, fut
cruellement déçue de cette espérance.

18. Ces monuments étaient pourtant en réalité
un produit national et le fruit de l'impôt ; mais
là s'arrêtait cette nationalité toute abstraite et
trop onéreuse.

19. Une rumeur circulait cette après-midi que
le Parlement fédéral sera dissout.

20. Plusieurs bons et saints personnages n'ont
pas été aussi prudents, se sont laissés prendre et
ont payé.

21. L'honorable chef du parti conservateur
dans notre province a consacré plus de trente ans
de sa vie au travail ingrat et fatigant de l'admini-
stration de la CHOSE PUBLIQUE.

CORRECTIONS.

- 1 ...et ses sœurs, le voyant en danger, en- voyèrent...
- 2 Après avoir été longtemps borgne, j'ai tout à coup...
- 3 ...pourvoira-t-il...
- 4 ...peu de jours auparavant...
- 5 ...et apaise la douleur.
- 6 ...des inté ets fort bas.
- 7 Etant données les habitudes...
- 8 ...nous ont aidés...
- 9 Cette nouvelle loi exclut les congréganistes de toutes les écoles...
- 10 Alexandre immola de sa propre main un sujet fidèle, qui...
- 11 ...le soutien...
- 12 ...quels que soient son rang et sa fortune...
- 13 ...ou ecchymoses... que par un instrument
- 14 ...le plus vite...
- 15 ...La mer était toute rouge du sang de la victime, qui succomba bientôt sous les coups de ses petits, mais habiles antagonistes.
- 16 ...le martyr.
- 17 ...qui s'était réservé...
- 18 ...tout abstraite...
- 19 ...sera dissous.
- 20 ...se sont laissé prendre...
- 21 ...et fatigant...

J. O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Si 8 chapeaux coûtent \$24.00, quel serait le prix de 5 douzaines ?

Réponse : \$180.

Solution :

$$\frac{\$24}{8} = \$3, \text{ prix d'un chapeau.}$$

$$5 \text{ douz.} = 60.$$

$$60 \times 3 = \$180.$$

II. Un marchand à \$324. Il désire acheter une égale quantité d'étoffe à \$4 et \$5 la verge. Combien de verges de chaque sorte achètera-t-il ?

Réponse : 36 verges.

Solution :

$$4 + 5 = \$9 \text{ la verge.}$$

$$\frac{\$324}{9} = 36 \text{ verges.}$$

III. Quel serait le prix de 7 piles de bois de corde, de 14 pds de long 6 pds de large et de 6½ pds de haut, à raison de \$4.25 la corde ?

Réponse : \$126.90½.

Solution :

$$14 \times 6 \times 6\frac{1}{2} = 546 \text{ pds dans chaque pile.}$$

$$\frac{546 \times 7}{128} = 29\frac{5}{8} \text{ cordes. } 29\frac{5}{8} \times \$4.25 = \$126.90\frac{5}{8}.$$

IV. S'il faut 16½ rouleaux de papier de ¾ de verge de large pour tapisser les murs d'une chambre, combien faudra-t-il de rouleaux de ¾ de large pour couvrir la même étendue ?

Réponse : 18⅞ verges.

Solution :

$$16\frac{1}{2} = \frac{32}{2}$$

$$\frac{32}{2} \times \frac{3}{4} \times \frac{3}{2} = \frac{227}{16} = 18\frac{9}{16} \text{ rouleaux.}$$

V. Trois hommes A, B, C, louent un pâturage pour la somme de \$70.20 ; A y met 7 chevaux pendant 3 mois, B 9 chevaux pendant 5 mois, C 4 chevaux pendant 6 mois. Combien doivent-ils payer chacun ?

Réponse : A \$16.38.

B 35.10.

C 18.72.

Solution :

$$7 \text{ ch. pend. 3 mois} = 1 \text{ ch. pend. 21 mois.}$$

$$9 \text{ " " 5 " } = 1 \text{ " " 45 "}$$

$$4 \text{ " " 6 " } = 1 \text{ " " 24 "}$$

$$21 + 45 + 24 = 90 \text{ mois.}$$

$$\frac{\$70.20}{90} = \$0.78 \text{ prix du pacage d'un}$$

cheval pendant les 90 mois.

7 ch. pendant 3 mois ou 1 ch. pendant 21 mois ; \$0.78 × 21 = \$16.38 = ce que A devra payer.

9 chev. pendant 5 mois ou 1 ch. pendant 45 mois ; \$0.78 × 45 = \$35.10 = ce que B devra payer.

4 chev. pendant 6 mois ou 1 ch. pendant 24 mois ; \$0.78 × 24 = \$18.72 = ce que C devra payer.

VI. Un homme à \$300 en argent et un emplacement de 100 pds de long sur 45 pds de large qu'il vend 35 cents le pd carré. Il partage le tout entre son fils et ses deux filles ; le fils reçoit autant que les deux filles ensemble. Quelle est la part de chacun ?

Réponse : \$2287.50 part du fils.

1148.75 " de chaque fille.

Solution :

100 pds \times 45 pds = 4500 pds carrés.

4500 \times 35c. = \$1575, somme que rapporte l'emplacement.

\$1575 + \$3000 = \$4575, somme à partager.

$\frac{\$4575}{2} = \2287.50 , part du fils.

$\frac{\$2287.50}{2} = \1143.75 , part d'une des filles.

1143.75 " de l'autre "

W. H. T.

PROBLEMES D'ALGÈBRE.

I. Il y a deux nombres dont la somme est 30; et $\frac{1}{2}$ de leur produit plus 18 est égal au carré du plus petit nombre. Quels sont ces nombres? (*Traité élémentaire d'Algèbre à l'usage des écoles chrétiennes.*)

Réponse: 21 et 9.

Solution :

Soit x = le plus petit nombre;

Alors $30 - x$ = le plus grand "

D'après les données du problème,

$$x^2 = \frac{(30-x)x}{3} + 18,$$

$$3x^2 = 30x - x^2 + 54,$$

$$4x^2 - 30x = 54,$$

Ou $x^2 - \frac{15x}{2} = \frac{27}{2}$.

Complétons le carré :

$$x^2 - \frac{15x}{2} + \frac{225}{16} = \frac{27}{2} + \frac{225}{16} =$$

$$\frac{216 + 225}{16} = \frac{441}{16}.$$

Extray. la racine carrée :

$$x - \frac{15}{4} = \pm \sqrt{\frac{441}{16}} = \pm \frac{21}{4};$$

D'où $x = \frac{15+21}{4} = \frac{36}{4} = 9$, le plus

petit nombre;

Et $30 - x = 30 - 9 = 21$, le plus grand nombre.

II. On a deux nombres dont le produit est 120. Si on ajoute 2 au plus petit et que l'on soustraie 3 du plus grand, le produit de la somme et du reste sera aussi 120. Quels sont ces nombres? (*Même auteur.*)

Réponse: 15 et 8.

Solution :

Soit x = le plus petit des deux nombres;

Alors $\frac{120}{x}$ = le plus grand nombre.

D'après les données du problème,

$$(x + 2) \left(\frac{120}{x} - 3 \right) = 120,$$

$$(x + 2) \left(\frac{120 - 3x}{x} \right) = 120,$$

$$120x + 240 - 3x^2 - 6x = 120x.$$

$$3x^2 + 6x = 240,$$

$$x^2 + 2x = 80.$$

Complétons le carré :

$$x^2 + 2x + 1 = 80 + 1 = 81.$$

Extray. la racine carrée :

$$x + 1 = \pm \sqrt{81} = \pm 9;$$

D'où $x = 9 - 1 = 8$, le plus petit nombre;

Et $\frac{120}{x} = \frac{120}{8} = 15$, le plus grand

nombre.

III. A et B distribuent chacun £1,200 pour secourir un certain nombre de personnes; A secourt 40 personnes plus que B, et B donne £5 à chaque personne plus que A. Combien y a-t-il eu de personnes de secourues par A et B respectivement? (*Même auteur.*)

Réponse: 120 par A, 80 par B.

Solution :

Soit x = le nombre de personnes secourues par A;

Alors $x - 40$ = le nombre de personnes secourues par B;

$\frac{1200}{x}$ = ce que A a donné à chaque personne;

Et $\frac{1200}{x - 40}$ = ce que B a donné à chaque personne.

D'après les données du problème,

$$\frac{1200}{x} + 5 = \frac{1200}{x-40}$$

$$1200 + 5x = \frac{1200x}{x-40}$$

$$1200x + 5x^2 - 48000 - 200x = 1200x$$

$$5x^2 - 200x = 48000$$

$$x^2 - 40x = 9600$$

Complétons le carré :

$$x^2 - 40x + 400 = 9600 + 400 = 10000$$

Extray. la racine carrée :

$$x - 20 = \pm \sqrt{10000} = \pm 100;$$

D'où $x = 100 + 20 = 120$, nombre de personnes secourues par A ;

Et $x - 40 = 120 - 40 = 80$, nombre de personnes secourues par B.

IV. On a acheté un certain nombre de moutons pour £120. S'il y eût eu 8 moutons de plus, chaque mouton aurait coûté 10 chelins de moins. Combien y avait-il de moutons ? (*Même auteur.*)

Réponse : 40.

Solution :

Si nous représentons par x le nombre de moutons achetés, nous aurons, d'après la 1^{re} condition du problème, $\frac{2400}{x}$, et,

d'après la dernière condition, $\frac{2400}{x+8}$ = prix d'un mouton, exprimé en chelins. Mais la différence entre ces deux valeurs est de 10 chelins ; alors

$$\frac{2400}{x} = \frac{2400}{x+8} + 10,$$

$$2400x + 19200 = 2400 + 10x^2 + 80x,$$

$$x^2 + 8x = 1920$$

Complétons le carré :

$$x^2 + 8x + 16 = 1920 + 16 = 1936$$

Extray. la racine carrée :

$$x + 4 = \pm \sqrt{1936} = \pm 44;$$

D'où $x = 44 - 4 = 40$, nombre cherché.

V. J'ai acheté un certain nombre de moutons pour £57. En ayant perdu 8, je vendis le reste à 8 chelins de profit par tête, et ainsi je ne perdais rien sur le marché. Combien ai-je acheté de moutons ? (*Même auteur.*)

Réponse : 38.

Solution :

Soit x = le nombre de moutons achetés.

Alors $\frac{1140}{x}$ = le coût d'un mouton (exprimé en chelins).

$x - 8$ = ce qui reste des moutons ;

Et $\frac{1140}{x} + 8$ = le prix qu'a été vendu chaque mouton.

D'après les données du problème,

$$(x-8) \left(\frac{1140}{x} + 8 \right) = 1140$$

$$(x-8) \left(\frac{1140 + 8x}{x} \right) = 1140,$$

$$1140x + 8x^2 - 9120 - 64x = 1140x,$$

$$8x^2 - 64x = 9120,$$

$$x^2 - 8x = 1140$$

Complétons le carré :

$$x^2 - 8x + 16 = 1140 + 16 = 1156$$

Extray. la racine carrée :

$$x - 4 = \pm \sqrt{1156} = \pm 34;$$

D'où $x = 34 + 4 = 38$, nombre cherché.

VI. A et B partent ensemble pour un lieu éloigné de 300 milles. A fait un mille de plus à l'heure que B, et arrive au terme de son voyage 10 heures avant lui. Combien chacun a-t-il fait de milles par heure ? (*Même auteur.*)

Réponse : A fait 6 milles par heure.
B " 5 " "

Solution :

Si l'on représente par x milles la vitesse de B par heure, celle de A sera $(x+1)$ milles dans le même temps.

Le temps = la distance divisée par la vitesse, nous aurons $\frac{300}{x}$ et $\frac{300}{x+1}$ = le temps pendant lequel B et A ont marché.

D'après les conditions du problème,

$$\frac{300}{x+1} + 10 = \frac{300}{x},$$

$$300x + 10x^2 + 10x = 300x + 300,$$

$$x^2 + x = 30$$

Complétons le carré :

$$x^2 + x + \frac{1}{4} = 30 + \frac{1}{4} = \frac{121}{4}$$

Extray. la racine carrée :

$$x + \frac{1}{2} = \pm \sqrt{\frac{121}{4}} = \pm \frac{11}{2};$$

D'où $x = \frac{11-1}{2} = 5$ milles, vitesse de B par heure ;

Et $x+1=5+1=6$ milles, vitesse de A dans le même temps.

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE

CORRESPONDANCE. (*)

A Monsieur le Rédacteur du *Journal de l'Instruction publique*.

Monsieur le Rédacteur,

Comme le fait remarquer votre correspondant, il y a erreur dans le problème qu'il signale; seulement cette erreur se trouve dans la donnée, dans laquelle on doit lire 6 pieds de côté au lieu de 6 pieds de hauteur.

La solution du problème est exacte, et comme elle est donnée en entier, il est facile de voir qu'il s'agit de la surface latérale, et non pas de la surface entière.

J'ai l'honneur d'être,

M. le Rédacteur,

Votre très humble serviteur

A. D. LACROIX,

Secrétaire.

(*) Voir *Journal de l'Instruction publique*, livraison d'octobre, page 160.

REVUE DE STATIQUE.

LES PUISSANCES COLONIALES.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de connaître la situation respective des puissances coloniales, c'est-à-dire des divers pays d'Europe qui ont des possessions dans les autres parties du monde. Par le fait même des colonies, les points de contact entre les diverses puissances se trouvent multipliés, les relations commerciales sont facilitées, et en même temps les conditions de paix et de bonne entente se compliquent.

C'est ainsi que l'Angleterre, dont le territoire principal est isolé de toutes les nations non anglaises, se trouve néanmoins, par la multitude et l'étendue de ses possessions, en contact avec presque tous les peuples civilisés; et tandis que la population du royaume-uni d'Angleterre et d'Irlande ne représente guère que la 40^e partie

de la population de l'univers, l'Empire Britannique, avec ses possessions et colonies, comprend la 5^e partie de la population totale du Globe.

Nous avons donc tout lieu de penser qu'on lira avec intérêt un résumé de la statistique de la population des diverses puissances coloniales, d'après les documents les plus récents. Pour les pays qui ont des recensements réguliers, nous avons continué jusqu'à la présente année 1886 la progression que supposent les chiffres des deux derniers recensements connus, afin de donner les populations probables pour l'année présente.

Les puissances coloniales sont: l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Espagne, le Portugal et le Danemark; il faudra bientôt y joindre l'Allemagne et l'Italie, qui travaillent activement à se créer des colonies; la Russie et la Turquie ont la plus grande partie de leur territoire en Asie, et la Turquie a en outre des Etats tributaires en Afrique.

Voici un tableau résumé des populations soumises à ces diverses puissances; les données sont empruntées à l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* pour 1886, et aux autres documents qui sont venus à notre connaissance.

EMPIRE BRITANNIQUE,

POSSESSIONS ET COLONIES.

Empire Indien en 1886.....	260 214 000
Ceylan.....	2 784 000
Chypre, Malacca, Hongkong, etc...	623 000
Possessions en Asie.....	263 601 000
Le Cap, Natal, Basutoland, etc.....	1 724 000
Côte d'Or, Lagos, Gambie, etc.....	558 000
Iles Maurice, Sainte-Hélène, etc.....	377 000
Colonies en Afrique	2 659 000
Canada en 1886.....	4 682 000
Terreneuve.....	179 000
Jamaïque.....	580 000
Barbades, Trinité et autres îles.....	510 000
Guyane et Honduras.....	279 000
Possessions en Amérique.	6 230 000
Australie.....	2 172 000
Tasmanie.....	116 000
Nouvelle-Zélande.....	490 000
Bornéo-Nord, Fidji, etc.....	287 000
Colonies en Océanie.....	3 065 000
<i>Récapitulation des Colonies anglaises.</i>	
En Asie.....	263 601 000
En Afrique.....	2 659 000
En Amérique.....	6 230 000
En Océanie.....	3 065 000
Angleterre-Irlande en 1886.	37 297 000
Total (1/5 du Globe).....	312 862 000

FRANCE,	
POSSESSIONS ET COLONIES.	
Cochinchine française.....	1 690 000
Cambodge (protectorat).....	1 000 000
Tonkin.....	6 000 000
Annam (protectorat).....	6 000 000
Inde française.....	283 000
Possessions en Asie.....	14 973 009
Algérie en 1886.....	3 810 000
Tunisie (protectorat).....	2 100 000
Côte d'Or, Gabon, Ogooué.....	630 000
Senégal.....	190 000
Réunion, Mayotte, etc.....	205 000
Possessions en Afrique....	6 935 000
Martinique, Guadeloupe, etc.....	327 000
Guyane.....	27 000
Saint-Pierre-Miquelon.....	5 000
Colonies en Amérique.....	359 000
Nouvelle-Calédonie.....	52 000
Iles Marquises.....	6 000
Iles Tahiti, Gambier, etc.....	23 000
Colonies en Océanie.....	80 000
<i>Récapitulation des Colonies françaises.</i>	
En Asie.....	14 973 000
En Afrique.....	6 935 000
En Amérique.....	359 000
En Océanie.....	80 000
France en 1886.....	38 449 000
Total (1725 du Globe).....	60 796 000
HOLLANDE OÙ PAYS-BAS,	
<i>En Amérique</i>	
Guyane, Curaçao, etc.....	99 000
<i>En Océanie</i>	
Java, Sumatra, Célèbes, etc.....	27 099 000
Total des Colonies.....	27 198 000
Hollande en 1886.....	4 307 000
Total (1748 du Globe).....	31 505 000
ESPAGNE.	
<i>En Afrique</i>	
Canaries, Fernando-Po, etc.....	323 000
<i>En Amérique</i>	
Cuba, Porto-Rico, etc.....	2 276 000

<i>En Océanie</i>	
Philippines, Carolines, etc.....	5 605 000
Total des Colonies.....	8 204 000
Espagne (1885).....	17 260 000
Total (1757 du Globe).....	25 464 000
PORTUGAL.	
<i>En Asie</i>	
Goa, Macao, etc.....	521 000
<i>En Afrique</i>	
Angola, Mozambique, etc.....	2 471 000
<i>En Océanie</i>	
Timor et Kambing.....	300 000
Total des Colonies.....	3 292 000
Portugal en 1886.....	4 860 000
Total (17180 du Globe).....	8 152 000
DANEMARK.	
<i>En Amérique</i>	
Groënland, Antilles danoises.....	44 000
Danemark en 1886.....	2 173 000
Total (17680 du Globe).....	2 217 000
EMPIRE RUSSE:	
Russie d'Europe en 1886.....	93 470 000
En Asie : Sibérie, Caucasic, etc.....	14 645 000
Total (1714 du Globe).....	108 115 000
EMPIRE OTTOMAN.	
Turquie d'Europe....	4 137 000
Turquie d'Asie.....	16 213 000
En Afrique : Egypte, Tripoli.....	18 570 000
Total (1739 du Globe).....	38 920 000
RÉSUMÉ DES PUISSANCES COLONIALES QUANT A LA POPULATION TOTALE.	
1 Empire Britannique.....	312 852 000
2 France.....	60 796 000
3 Hollande.....	31 505 000
4 Espagne.....	25 464 000
5 Portugal.....	8 152 000
6 Danemark.....	2 217 000
Empire Russe.....	108 115 000
Empire Ottoman.....	38 920 000
Total (4710 du Globe).....	588 021 000

REVUE SCIENTIFIQUE.

Le gaz, employé à l'éclairage des théâtres, a été la cause de presque tous les incendies arrivés à notre époque dans ces édifices. Au théâtre du Palais-Royal, à Paris, et dans toutes ses dépendances, le gaz est désormais proscrit, et l'éclairage est fait par l'électricité, système des lampes Edison, qui ne dégagent aucune chaleur.

Ce théâtre avait été ouvert en 1748 pour le jeu des *Marionnettes*, et avait été nommé Théâtre Beaujolais. Il était éclairé par des chandelles et des lampions. En 1790, il passait sous la direction de Mlle Montausier, et l'éclairage se faisait par des quinquets à l'huile. Devenu le *Café de la Paix* en 1807, il fut rouvert en 1831, mais il ne prit l'éclairage au gaz que vers 1844.

L'éclairage actuel, qui est parfaitement installé, ne coûte pas plus que ne coûterait un pareil éclairage fait au gaz : 21 francs par heure, pour une puissance égale à celle de 700 becs Carcel.

**

Le 13 septembre 1886, le yacht *Volta*, tout en acier, a traversé le détroit du Pas-de-Calais en 3 heures, 51 minutes, et il est revenu de Calais à Douvres en 4 heures, 15 minutes ; le navire, qui a 37 pieds de longueur sur 7 pieds de largeur, contenait 9 personnes ; il peut en porter 40 ; le propulseur est une hélice de 28 pouces de diamètre, mise en mouvement par deux moteurs électriques.

Mais ici commence une innovation importante : au lieu d'employer des machines à vapeur pour mettre en œuvre les moteurs électriques, on a placé sous le plancher, en guise de lest, 61 *accumulateurs*, qui alimentent les deux machines électriques, et qui, par conséquent, sont les véritables moteurs. Il n'y a donc ni rames, ni voiles, ni cheminée. Aussi lorsque, vers 2 heures de l'après-midi, les habitants de Calais virent approcher ce petit navire sans aucune apparence de moteur, ce fut l'occasion d'une surprise générale.

Il y a lieu d'espérer que cet essai, s'ajoutant à ceux qu'on avait déjà faits pour la traction des tramways, sera le point de départ de nouvelles et nombreuses applications.

**

Le système télégraphique Estienne, qui emploie les mêmes signes que le système Morse, mais en plaçant chaque signe verticalement, triomphe enfin des résistances premières qu'il a rencontrées : en France, on va former un personnel spécial pour l'étudier et le manipuler.

**

Depuis quelque temps, l'attention se porte sur une singulière application de l'huile pour calmer les flots autour d'un navire. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le journal *La Minerve*, de Montréal :

“ Quand les Marseillais veulent peindre un état exceptionnel de tranquillité des flots, ils disent que la “ mer est d'huile. ” Cette locution populaire répondait à une sorte de prescience empirique de l'action des liquides onctueux et moins denses que l'eau sur les vagues les plus furieuses. Ce phénomène est depuis longtemps connu : il a été utilisé fort à propos par Jules Verne dans *Les enfants du capitaine Grant*, mais il n'a jamais été élucidé d'une façon sérieuse, malgré l'intérêt qu'il présente pour assurer au milieu des tempêtes la sécurité des navires.

“ Aux Etats-Unis on n'a pas peur de l'empirisme, et le bureau d'hydrographie de Washington n'a pas hésité à provoquer des observations sur ce sujet. Les marins ont été invités à employer l'huile pour “ calmer la fureur des flots, ” et soixante rapports de capitaines au long cours confirment le plein succès de cet artifice.

“ Ce qui frappe surtout, dans cette application d'un principe qui n'est pas connu, c'est la simplicité des moyens mis en jeu en présence des résultats obtenus. Un sac de toile grossière dans lequel on met des étoupes, imprégnées d'huile suffit, par son suintement, à donner une parfaite tranquillité au navire au milieu du déchaînement de la tempête, à le préserver des vagues qui déferlent et des paquets de mer.

“ Si l'on raisonne mathématiquement l'effet qui peut résulter de la différence de densité des deux liquides superposés, on arrive à cette conclusion, qu'il faudrait des quantités considérables d'huile pour procurer au bateau le calme milieu dans lequel il doit voguer. Il n'en est

rien, et, sur ce point, toutes les communications faites au bureau d'hydrographie sont d'accord: la quantité d'huile projetée sur la mer est infinitésimale. Ainsi un grand steamer de 3,000 tonnes a pu résister pendant vingt-deux heures "aux flots en courroux" avec une dépense de 59 kilogrammes d'huile (130 livres). La même dépense est accusée proportionnellement par tous les observateurs.

"On voit, par ces chiffres, quelle faible dépense comporte cet accroissement de la sécurité dont on jouit sur mer. En présence des renseignements fournis par l'autorité américaine, il est temps d'étudier à fond la question, car si avec une faible dépense pendant les grains et les tempêtes, on peut maintenir le navire dans le calme, il n'y a pas à priver plus longtemps la marine de ce puissant auxiliaire."

**

Le Japon paraît de plus en plus destiné à jouer, à l'extrémité orientale du vieux monde, un rôle assez analogue à celui que remplit l'Angleterre à l'extrémité occidentale.

Après avoir adopté le méridien de Greenwich, le gouvernement japonais a décidé qu'à partir du 1er janvier 1888, tout l'empire pendra l'heure du méridien moyen, 135 degrés de longitude orientale. Le Japon ayant, en longitude, une largeur d'environ 15 degrés, les altérations d'heures ne dépasseront pas une demi-heure sur les temps locaux.

**

Jusqu'au mois d'août 1886, M. Pasteur a traité 1656 personnes mordues par des animaux enragés; sur ce nombre il n'y a eu que 15 décès, ce qui fait moins de 1 pour cent.

C'est la Russie qui a fourni la plus grande partie de ces décès, savoir 11, dont 8 sur 50 morsures faites par des loups enragés, et 3 sur 132 morsures faites par des chiens enragés.

En France, il y a eu 3 décès sur 1009 cas traités; la Roumanie a présenté 20 cas, sur lesquels il y a eu un décès.

Quatorze autres pays, qui ont présenté ensemble 445 cas, n'ont eu aucun décès; en voici le tableau, d'après la *Tribune médicale*:

Italie,.....	105 cas.
Algérie,.....	74 —
Angleterre,.....	59 —
Espagne,.....	58 —
Belgique,.....	42 —
Hongrie,.....	25 —
Portugal,.....	20 —
Amérique,.....	18 —
Autriche,.....	17 —
Hollande,.....	8 —
Grèce,.....	7 —
Turquie,.....	2 —
Brésil,.....	2 —

Ces résultats sont décisifs. Aussi, la ville de Paris, qui avait concédé un terrain pour 30 ans seulement à l'*Institut Pasteur*, a étendu cette concession à 99 ans, par une nouvelle décision prise le 6 août 1886.

Dieu soit loué! voilà un inappréciable bienfait assuré désormais à l'humanité: en effet, le traitement employé par M. Pasteur n'est pas un secret; l'*Institut Pasteur* est une école où chaque nation enverra des médecins étudier la manière de conjurer les effroyables suites de la morsure des animaux atteints de la rage.

**

Enfin, le 28 octobre 1886 est arrivé, et la ville de New-York a inauguré la fameuse statue de la *Liberté éclairant le monde*.

Ce n'est pas sans sourire que l'on peut écrire le nom de ce gigantesque monument. Après tout, c'est un symbole, et il est bien permis de chercher quelque relation entre le symbole et la chose signifiée. Or voilà notre Liberté exilée dans l'île de Bedloe, et enchaînée à un rocher; en effet pour trône on lui a construit un bloc de pierre artificielle qui n'a pas son pareil dans le monde entier: 30 mètres de côté au niveau du sol, 22 mètres du côté en haut; le haut du socle est à 50 mètres au-dessus du niveau des eaux, et la torche que porte la statue est à plus de 100 mètres d'altitude. Un réseau de pièces de fer occupe l'intérieur de la statue, et la retient solidement attachée à la maçonnerie du piédestal. Pour éviter les actions voltaïques qui pourraient résulter du contact entre le fer de l'intérieur et le cuivre qui forme la carapace extérieure, on a interposé des feuilles d'amiante. Toute la partie métallique est mise à l'abri des accidents de foudre,

par des conducteurs traversant le piédestal et allant se perdre dans le sol humide.

Mais si la *Liberté éclairant le monde* n'est pas et ne peut pas être plus libre, du moins éclaire-t-elle le monde? Hélas! on dit que l'effet lumineux est médiocre; peut-être ne faut-il pas s'en plaindre: une lumière éclatante que l'on a en face de soi peut éblouir, mais non éclairer, empêche de voir et de distinguer les objets, et elle ne rend service que lorsqu'on l'a derrière soi.

Terminons par un mot sur le point de vue esthétique, et citons un passage du journal *L'Electricité*.

“L'étrange statue ne pourra certes jamais passer pour un chef-d'œuvre de l'art plastique; c'est une immense maquette destinée simplement à produire un effet décoratif, et nous doutons encore que cet effet soit complètement obtenu. Dans tous les cas, la tentative audacieuse du sculpteur Bartholdi marque une tendance spéciale dans les manifestations du génie moderne: ne pouvant plus étonner le monde par des créations qui rappelleraient, au point de vue esthétique, les merveilles de l'antiquité, on veut employer les métaux, surtout le fer et le bronze, pour ériger des monstruosité, qui n'auront certes pas la durée des amoncellements de pierre que nous admirons encore dans les Pyramides des Pharaons.

“La statue de *La Liberté éclairant le monde* est un premier pas dans cette voie déplorable; viendra ensuite la *Tour d'Eiffel* (300 mètres de hauteur) dont la construction est projetée au Champ-de-Mars de Paris pour 1889, et celle-ci pourra être appelée le monument de la Babylonie moderne.”

A. M.

ETUDE SUR LE PORTRAIT DE RAPHAËL.

Raphaël Sanzio, le plus grand des peintres modernes, naquit en 1492 à Urbino, et mourut en 1529, à peine âgé de 37 ans. Son père, peintre médiocre, l'occupa d'abord à peindre sur la faïence, et le mit ensuite chez le Pérugin.

L'élève devint bientôt l'égal du maître; il puisa la beauté et les richesses de son art dans les chefs-d'œuvre des grands peintres.

A Florence, il étudia les fameux car-

tons de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, et à Rome il sut s'introduire dans la chapelle que Michel-Ange avait peinte. Cette étude lui fit quitter la manière qu'il tenait du Pérugin, le dessin sec et maigre, quoique correct, pour ne plus reprendre que celle de la belle nature.

Raphaël posséda tous les genres de perfection, composition, dessin, couleur, grâce et élégance, vigueur, naturel, idéal, tout lui fut cher et facile.

Jules II fit travailler Raphaël dans le Vatican, où il exécuta l'*Ecole d'Athènes*; sa réputation s'accrut chaque jour. Parmi ses tableaux universellement admirés, on doit citer en premier lieu la *Transfiguration*, dans laquelle le grand maître se surpassa, et qui est non seulement son chef-d'œuvre, mais celui de la peinture; le *Parnasse*, les *Sybilles* et les *Prophètes*, différentes vierges, *Héliodore chassé du Temple*, *L'Ange délivrant saint Pierre*, *Attila arrêté par saint Léon*, *L'Histoire de Psyché*, *Sainte Cécile*, *Galathée*, et son propre portrait.

C'est de ce dernier que je vais m'occuper.

Dans le No 3 du *Journal de l'Instruction publique*, Monsieur Archambault nous révélait l'existence de la plus riche collection qu'on puisse imaginer et recueillir; il suggérait la patriotique idée d'acquiescer cette galerie, et d'en faire un musée où notre jeunesse puisse étudier les beautés artistiques de ces grands maîtres, qui furent les gloires des diverses Ecoles réunies dans ce groupe de tableaux qu'on peut appeler universel.

Au milieu de toutes ces gloires, de tous ces chefs-d'œuvre, il s'en trouve un qui est unique au monde, c'est le *Portrait de Raphaël peint par lui-même*; l'existence de cette toile comme tant d'autres a souvent été mise en suspicion, même par des artistes de renom, mais cette fois, on peut dire et prouver que le portrait retrouvé tout à coup est réellement authentique. Les recherches auxquelles s'est livré dernièrement à ce sujet un savant critique d'art prouvent que cette célèbre collection possède bien le véritable chef-d'œuvre de Raphaël.

C'est en 1872, que ce portrait fut découvert au Vatican, dans la collection dite *du Marcellino*, après examen, il fut reconnu qu'on était en présence d'un beau et vrai Raphaël.

Il n'était pas possible d'en douter.

L'explication de cette conviction si instantanée se trouve dans le fait que, par un long séjour au milieu des œuvres du maître, ceux qui le découvrirent étaient familiarisés avec la peinture de Raphaël ; du reste lui, comme les autres grands maîtres, s'impose dans ses œuvres, et la conviction instinctive qui se forme tout à coup est bien rarement détruite par l'examen. Souvent, nous dira-t-on, une signature paraissant authentique couvre un tableau équivoque ; à cela nous dirons que nul vrai connaisseur ne peut en répondre, et qu'il vaut mieux en déduire qu'une telle signature est apposée sur une œuvre de jeunesse, exécutée au moment où le maître cherchait son chemin, ou encore qu'on est en face d'une œuvre exécutée en pleine maturité, que les maîtres plus ou moins surchargés d'ouvrage faisaient exécuter par leurs élèves d'après leurs dessins et qu'ils retouchaient ensuite à la hâte pour justifier plus ou moins leur signature.

Quant au portrait qui nous occupe en ce moment, tous ceux qui ont pu le voir, ont été ravis devant cet ouvrage, et cela indépendamment des preuves techniques et historiques qui viennent confirmer son authenticité, et prouver une fois encore que l'instinct ne ment jamais.

EST-CE UN ORIGINAL ?

Je viens de le prouver tout à l'heure, par l'effet magique, spontané, qu'il a produit à première vue ; en s'en rapprochant, on écarte facilement toute idée de copie, la touche est bien celle du maître, libre et franche ; il paraît peint tout d'un jet, sans tâtonnement et avec une étonnante sûreté de main ; le modèle, d'une délicatesse merveilleuse, est obtenu sans effort, la main seule de Raphaël a possédé cette habileté. Enfin l'harmonie générale et sa parfaite homogénéité d'expression, tout y est fait dans le même esprit et sous l'empire d'une même idée et d'une même sensation.

C'est donc incontestablement un original.

A QUELLE PHASE DE LA CARRIÈRE DE RAPHAËL DOIT-ON LE RAPPORTER ?

Après avoir étudié à Florence, Raphaël vécût à Rome quelques années, et y subit la puissante influence de Mannacio, de Léonard, de Vinci et de Fra Barto-

lomeo ; c'est alors qu'il agrandit son style ; sa touche devient plus large et plus hardie ; sa tonalité plus variée et plus contrastée, gagne en intensité sans perdre en finesse ; en un mot sa manière devient plus savante. Ce sont là les qualités qui distinguent ce portrait.

Mais voici une autre preuve historique incontestable : une lettre qu'écrivait Raphaël à Messire Francesco.

“ MON CHER FRANCESCO,

“ Je reçois en ce moment votre portrait, qui m'a été remis par Bazetto, en bon état. Il est très beau, et si vivant que je me fais illusion parfois en me croyant être auprès de vous. Je vous prie de me pardonner si je tarde bien longtemps à vous envoyer le mien, mais des travaux incessants ne m'ont point encore permis de le peindre de ma propre main comme nous en sommes convenus.

“ J'aurais pu vous l'envoyer fait par un de mes élèves et retouché par moi ; mais il ne peut pas en être ainsi, car je veux qu'on sache que je ne puis atteindre à la perfection du vôtre. Excusez-moi, de grâce, car vous aussi aurez éprouvé déjà ce que c'est qu'être privé de sa liberté, et vivre engagé à des maîtres qui, etc.....

“ Continuez à m'aimer comme je vous aime de tout cœur.

“ A vous servir, toujours tout obligé.

“ Votre RAPHAËLLO.”

On voit pas cette lettre que c'est vers 1508 que Raphaël dut faire ce portrait ; tout l'indique : le tableau la *Dispute du Saint-Sacrement* en est une preuve convaincante ; il suffit de rapprocher l'un et l'autre pour établir des coïncidences tellement frappantes, qu'on ne peut plus douter. Quant à notre tableau, il est en parfait état de conservation, et je dirai plus, d'après toutes les explications données récemment par le commandeur D. Marcello Massarenti, elle est parfaite et rare pour une peinture de cette époque.

LA SIGNATURE EST-ELLE AUTHENTIQUE ?

Beaucoup de chefs-d'œuvre des grands maîtres, dépourvus de signature, n'en sont pas moins authentiques, et au cas où une signature semblerait équivoque, il y a un moyen d'en vérifier la fraude. Il suffit de la soumettre à l'action d'un

acide concentré : la peinture acquiert par les siècles une sorte de pétrification si tenace qu'elle devient presque indissoluble.

Cette épreuve fut faite, et il s'en suivit que la signature qui figure en haut, dans le coin à gauche du tableau, résista à cette opération, faisant bien corps avec le fond lui-même.

Cette signature consiste en un monogramme peint en noir sur le fond, formé d'un R et d'un V entrelacés, ce monogramme est l'abréviation de Raphaël Urbinas.

Raphaël n'était pas beau, dans l'acception positive du mot : une figure très allongée, des yeux petits et sensiblement obliques, un nez lourd, une bouche large, de grosses lèvres et un fort menton. Tout cet assemblage ne constitue pas précisément un type de beauté comme le donnent certaines légendes. C'était un montagnard, et à l'époque où il exécuta ce chef-d'œuvre, il était bien resté l'enfant des montagnes de Pérouse ; et ceci est tellement vrai que le directeur du Manicomio de Rome, qui, sans être prévenu, se trouva devant ce tableau s'écria : "Ecco Raffaele ancora coll'aria montanita." Oh ! voici Raphaël qui a encore l'air montagnard !

Quant à la beauté intellectuelle et morale, oh ! celle-là Raphaël la possédait à un haut degré : elle brille de tout son éclat dans le portrait, objet de cette étude.

La flamme du génie illumine cette face, qui s'embellit des émotions d'une âme forte et d'un cœur sensible ; cette figure est vivante, pensante, passionnée ; un léger sourire effleure les lèvres ; le regard vif et perçant a cette fermeté particulière aux grands peintres. A quoi pense-t-il ? car dans ce moment une pensée agréable semble l'occuper ; sans doute à l'ami pour lequel il peint son portrait, ou à ses succès futurs ou passés.

Quant à moi, en terminant ce travail, je ne saurais trop me joindre à l'homme éminemment patriotique qui nous confie cette trouvaille, cette fortune artistique, et je souris à la pensée qu'un jour peut-être, grâce à lui et aux efforts de ceux qui songent à l'avenir et à la gloire de leur pays, tous enfin, admirant la physionomie de ce grand maître, nous lui rendions, dans un autre sourire, celui qu'il laisse percevoir, et que sa main habile

sut si bien peindre, pour le transmettre à ceux qui auront la bonne fortune de le posséder.

E. M. TEMPLÉ.

Académie Commerciale du Plateau.

Hier, à 2 heures, une séance de bienvenue a été offerte, dans la grande salle de l'Académie du Plateau, à l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, à l'occasion de son retour d'Europe, par les directeurs, professeurs et élèves des écoles qui ont contribué à l'exposition scolaire de Londres.

Étaient présents M. l'abbé Sentenne, P. S. S., curé de Notre-Dame, président la séance ; M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier ; M. l'abbé Sorin, directeur spirituel de l'Académie ; les honorables Thomas Ryan et P. J. O. Chauveau, membres du Conseil de l'Instruction publique ; Edward Murphy, commissaire d'écoles ; l'inspecteur MacMahon ; les maîtres et maîtresses des écoles qui ont contribué à l'exposition scolaire de Londres, les élèves qui ont mérité la médaille d'honneur pour le mois de novembre, et les élèves de l'École Polytechnique et de l'Académie commerciale.

L'honorable juge Jetté et M. F. D. Monk s'étaient fait excuser par lettre, comme ne pouvant assister à la séance.

La séance a été ouverte par le chant de "l'Hymne à Léon XIII," solo et chœur par Shœffen ; puis a été donnée une petite scène intitulée "Un épisode de la vie d'un savant ;" l'élève A. Huet a débité "An Evangel," de F. Coppé ; M. E. M. Templé a déclamé "le Naufrage," du même auteur ; alors les élèves de l'Académie ont chanté le chœur de B. Richards : "God bless the Prince of Wales" et l'élève D. Patterson a récité un court morceau anglais : "One good turn deserves another."

On a entendu ensuite deux morceaux ayant pour titre "Vive la France" savoir : une poésie de L. Fréchette, déclamée par M. J. G. W. McGown et rappelant l'élan des Canadiens-Français au moment de la guerre de 1870, et un chœur de E. Lavigne, chanté par les élèves.

Alors a eu lieu la lecture de l'adresse

suivante, faite au nom de l'assemblée par M. U. E. Archambault :

A l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique pour la province de Québec, commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand, etc., etc.

M le Surintendant,

C'est pour nous tous, maîtres et élèves des écoles qui avons contribué à l'Exposition scolaire de Londres, un honneur et un bonheur de nous trouver réunis autour de vous, et de pouvoir vous adresser l'expression bien sincère de nos remerciements et de nos félicitations : nos remerciements pour ce que vous avez fait à Londres en faveur des écoles de la Province, et nos félicitations pour la distinction honorifique qui vous a été décernée par le Saint-Père.

La participation active et persévérante que vous avez prise à l'exposition de nos travaux scolaires, l'importance que vous avez su donner à cette branche de l'exposition canadienne, les résultats que vous avez réussi à obtenir : tout cela est à l'honneur de la province de Québec, et surtout du département dont la direction vous est confiée.

Nous vous en remercions en notre propre nom, et au nom de tous nos collaborateurs dans l'œuvre de l'éducation de la jeunesse canadienne.

Comme la mission que vous avez remplie vous a mis en rapport avec la plus haute société anglaise, permettez-nous de vous exprimer le légitime orgueil que nous avons ressenti, en appréciant les attentions délicates et flatteuses dont vous avez été l'objet de la part de notre très gracieuse Souveraine la reine Victoria, de Son Altesse Royale le prince de Galles, de Son Honneur le lord-maire de Londres, et des principaux personnages de l'Angleterre.

La bienveillance que Sa Sainteté Léon XIII vous a témoignée, monsieur le Surintendant, en vous créant commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand, et les circonstances toutes spéciales dans lesquelles cette faveur vous a été accordée, réjouissent vivement le corps des instituteurs canadiens, et même tout le pays ; nous sommes tous fiers de voir notre chef décoré d'un titre dont s'honorent les plus hauts personnages, et son mérite reconnu et proclamé par le Saint-Père lui-même.

Plus que jamais, monsieur le Surintendant, nous suivrons sans crainte les directions qui nous viendront de vous, persuadés que vous chercherez toujours à réaliser les vues si sages de Nos Seigneurs les Evêques, et à procurer le véritable bien du pays dans l'œuvre patriotique de l'éducation.

Pour les directeurs, les professeurs et les élèves des écoles qui ont pris part à l'exposition des colonies et des Indes, à Londres.

Le surintendant des écoles des commissaires catholiques de Montréal.

U. E. ARCHAMBAULT.

L'honorable M. Ouimet répondit en ces termes :

Monsieur le Principal, Mesdames, Messieurs, mes chers enfants,

A mon retour du long et lointain voyage que je viens d'accomplir, je ne puis assez vous dire combien je suis touché de l'accueil que vous me faites aujourd'hui. La patrie est plus douce et plus aimée lorsqu'on la revoit après une longue absence ; mais combien cela est-il plus vrai encore lorsque l'on est reçu d'une manière aussi cordiale !

Vous me remerciez de ce que j'ai fait à Londres pour les écoles de la Province. Je dois avouer, que malgré un surcharge inévitable de travail, la mission que j'ai eue à remplir a été douce et agréable ; à mesure, en effet, que se complétaient les expositions des diverses provinces et colonies, j'avais le plaisir de constater que les écoles de la province de Québec subiraient la comparaison avec honneur, et qu'elles recevraient de précieux encouragements.

L'excellente notice qui accompagnait l'exposition particulière des écoles de Montréal, a de nouveau appelé l'attention des visiteurs sur l'organisation des écoles de la province de Québec, et, de nouveau, on a reconnu que ce système est aussi recommandable que celui de n'importe laquelle des provinces canadiennes, et de plus qu'il ne le cède en rien aux systèmes d'école de l'Angleterre et de l'Allemagne. L'Angleterre en est encore officiellement aux écoles dites neutres, au point de vue religieux ; mais l'Allemagne a toutes ses écoles établies avec un caractère religieux, ce que nous avons également ici.

Quant à la partie scolaire, les devoirs d'écoliers de la province de Québec ont été hautement appréciés ; sans être luxueuse, notre exposition scolaire a été bonne, et vraiment pratique ; cette exposition est donc pour nous un succès, ainsi que le prouvent d'ailleurs un certain nombre d'articles fort élogieux qui ont paru dans divers journaux de Londres, de Liverpool, etc. Les hommes spéciaux qui visitaient l'Exposition étaient particulièrement satisfaits de constater, par vos cahiers mêmes, la culture parallèle et simultanée des deux langues française et anglaise ; la langue française est très répandue en Angleterre, dans la haute société et même dans le commerce.

Vous avez amplement raison de ressentir un certain orgueil, à propos des attentions délicates et flatteuses dont j'ai été l'objet, de la part de notre très gracieuse Souveraine la reine Victoria, de Son Altesse Royale le prince de Galles, de Son Honneur le lord maire de Londres, et des principaux personnages de l'Angleterre. Je ne puis vous dire combien Sa Majesté la reine est heureuse de la prospérité continue de son immense empire colonial ; aussi, le prince de Galles, consulté sur ce qu'il convient de faire, pour fêter le prochain jubilé du règne de Sa Majesté, pense qu'on ne peut mieux faire que de créer un institut représentant les arts, les manufactures et le commerce de l'empire colonial et indien de la reine.

Dans votre adresse, vous me félicitez de la distinction honorifique dont le Saint-Père m'a favorisé ; à vrai dire, c'est en grande partie au pays et à ses institutions que revient l'honneur conféré au surintendant de l'Instruction publique de la

province de Québec. Notre pays est tout particulièrement aimé du pape Léon XIII, dont les attentions et les bienfaits sont grandement appréciés, non seulement de la population catholique, mais encore de la population protestante; on en a eu un exemple frappant lors de l'élevation de Mgr Taschereau au cardinalat; et, lorsque j'avais l'honneur de dire au Saint-Père combien cet acte était vu favorablement en Angleterre. Sa Sainteté m'en témoignait la plus vive satisfaction. Léon XIII est vraiment un homme supérieur, ayant un prestige immense parmi tous les peuples, et exerçant une influence des plus heureuses en faveur de la religion.

Et puisque je parle de religion, laissez-moi vous dire avec quel bonheur, en traversant la France, j'ai porté mes pas vers cette petite ville, dont le nom, ignoré il y a trente ans, est aujourd'hui connu de tout l'univers; partout on parle de Lourdes, et des merveilles qui s'y opèrent en grand nombre. En visitant ce lieu béni, en priant dans cette grotte et dans cette basilique, on ressent des impressions profondes, inoubliables, mais qu'il est impossible de traduire en langage humain. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai là prié pour notre cher Canada, pour notre bonne province de Québec, et pour toutes les écoles dont j'ai la charge, et au bien desquelles je suis toujours prêt à me dévouer tout entier.

Monsieur le surintendant a ajouté à sa réponse écrite, quelques détails fort intéressants sur l'exposition coloniale, qu'il est question de transformer en un institut permanent, et sur les diverses phases de son voyage en Angleterre, en France et à Rome.

Il a parlé notamment de la réception des commissaires de l'exposition au château de Windsor, où Sa Majesté les a accueillis avec une courtoisie parfaite, leur faisant visiter ses appartements, sa chapelle, où se trouve le tombeau du feu prince Albert, époux de la Reine; le musée de peinture et de sculpture, remarquable par le grand nombre de sujets religieux, et par l'absence complète de toute œuvre pouvant blesser la morale.

Il a ajouté quelques détails intimes sur son pèlerinage à Lourdes, et sur la réception qui lui a été faite à Rome par le Saint-Père.

Monsieur l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame, a pris alors la parole, et faisant la remarque que l'honorable surintendant s'était abstenu, par courtoisie, de nommer la France à propos de ses écoles officielles, il a dénoncé ouvertement l'odieuse persécution exercée par le gouvernement français contre les écoles catholiques, et sa tyrannique prétention d'imposer exclusivement des écoles sans Dieu. Faisant allusion à la présence de M. P. J. O. Chauveau, prédécesseur de

M. Ouimet comme surintendant, M. le curé a dit ces mots délicats: "J'ai devant moi un commandant de St-Grégoire-le-Grand, et à côté de moi un commandeur de l'Ordre de Pie IX; tous les deux ont été à la peine, il est juste que tous les deux aient reçu leur récompense."

Revenant ensuite à la personne de l'honorable surintendant actuel, M. le curé s'est plus à louer les qualités personnelles de monsieur Ouimet, principalement au point de vue de la foi et des sentiments religieux, ce qui doit pleinement rassurer les familles catholiques sur la direction des écoles dans le pays.

La séance a été close par le chant de *God save the Queen!* après quoi eurent lieu les présentations à M, le surintendant, des Dames institutrices, puis de Messieurs les instituteurs.

MUSIQUE SACRÉE

POUR LES ÉGLISES CATHOLIQUES.

Un nouveau Catalogue très précieux de Musique sacrée pour églises catholiques, est maintenant prêt en vente. Il contient plus de 700 messes, vêpres, hymnes, proses, motets, chants liturgiques, etc., approuvés par la société Sainte-Cécile, et toutes les publications musicales de J. FISHER & BROS., ainsi que celles des autres éditeurs.

Tous les organistes catholiques, directeurs de chant et chantres, devraient s'en procurer un exemplaire. C'est, sans contredit, le catalogue de musique le plus complet publié dans ce pays.

ADRESSE :

J. FISHER & BROS., éditeurs de musique, 7, Bible House (entrée sur la 4^e Avenue), New York.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT AU MILIEU DE CHAQUE MOIS
Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est D'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme, recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et situations demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.